



HAL
open science

La compréhension de l'écrit dans le cadre de la continuité pédagogique

Mélanie Cattiau

► **To cite this version:**

Mélanie Cattiau. La compréhension de l'écrit dans le cadre de la continuité pédagogique. Education. 2020. dumas-02936294

HAL Id: dumas-02936294

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02936294>

Submitted on 11 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2019-2020

**Master MEEF
Mention 2nd degré- parcours documentation
2ème année**

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES EN LECTURE DES ÉLÈVES FAIBLES LECTEURS

Présenté par : Mélanie CATTIAU

Encadré par : Brigitte REA

Mots Clefs : collège, EMI, club lecture, dyslexie, décrochage scolaire

Résumé

La résolution des difficultés de lecture de certains élèves au collège est un enjeu majeur pour l'acquisition de leurs compétences fondamentales. Elle nécessite une médiation spécifique qui s'articule autour de trois axes : tirer profit de l'hétérogénéité des élèves à travers les échanges mutuels, mobiliser autour d'un projet ludique de club lecture et enfin développer des compétences numériques indispensables à la poursuite de leur parcours.

L'apport spécifique du professeur documentaliste grâce à la valorisation des compétences numériques et à l'accès aux ressources qu'il offre, encourage l'implication des élèves, ciment de la réussite du projet.

Cette approche concrète qui lie l'acte de lire à un ensemble de pratiques ludiques joue un rôle central dans la réconciliation des élèves en difficulté avec la lecture.

Sommaire

Introduction.....	4
1. Lire quand on est faible lecteur.....	6
1.1. Une problématique spécifique : la dyslexie.....	6
1.1.1. Définition de la dyslexie.....	6
1.1.2. Les différents types de dyslexie.....	7
1.2. Les difficultés rencontrées par les élèves dyslexiques.....	8
1.2.1. Problématiques en lecture et en écriture.....	8
1.2.2. Le manque de confiance en soi.....	9
1.2.3. Outils pour développer les compétences en lecture.....	10
1.2.4. Lire le texte.....	11
1.2.4.1. Comprendre le texte.....	12
1.2.4.2. Les outils numériques pour aider les élèves à besoins particuliers.....	13
1.3. Vers un “habitus” de lecteur.....	14
1.4. L’apport des théories de la réception pour développer la culture littéraire des élèves	16
1.4.1. Quels sont les enjeux de la lecture littéraire ?.....	17
1.5. Le plaisir de lire	17
2. La pédagogie de projet comme démarche efficiente	19
2.1. Pédagogie institutionnelle: le tutorat entre élèves	19
2.2. L’”éducation à” ou la pédagogie de partenariat	21
2.3. Une évaluation motivante	22
3. Pratique pédagogique : le club lecture.....	23
3.1. Un club lecture: pourquoi, quand, comment ?.....	23
3.2. Les activités du club.....	25
3.2.1. Le carnet de lecteur.....	25
3.2.2. Composition du carnet de lecteur.....	26
3.2.3. Evaluer la lecture des élèves.....	29
3.2.4. Développer les compétences communicationnelles.....	29
3.3. Un club lecture au collège, quel bilan ?.....	30
3.3.1. Typologie des élèves.....	30
3.3.2. Méthodologie de recueil du corpus.....	31
Conclusion.....	36
Bibliographie.....	39
Annexes.....	43

Table des annexes

1. Cahier de l'apprenti sorcier.....	45
2. Quizz.....	60
3. Fiche de préparation.....	66
4. Ticket d'admission.....	79
5. Lettre d'admission.....	80
6. Affiche n°1.....	81
7. Affiche n°2.....	82
8. Image de décor.....	83
9. Grille d'évaluation des compétences info-documentaires.....	84
10. Boîte de lecture (photo n°1).....	85
11. Boîte de lecture (photo n°2).....	86

Introduction

La loi pour l'École de la Confiance¹ assure "une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée, qui prenne mieux en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers". Pour ce faire, le ministère de l'Éducation Nationale envisage d'accroître les moyens humains alloués pour venir en aide aux élèves en difficulté. En parallèle, cette réforme valorise l'acquisition des apprentissages fondamentaux : lecture, écriture, mathématiques, sciences et histoire-géographie. Dans cette démarche, le socle commun de connaissances et de culture constitue une base de travail indispensable car il invite les enseignants à articuler leurs séquences autour d'objectifs pédagogiques transdisciplinaires. Ainsi, le développement des compétences en lecture permettra aux élèves de mieux réussir dans toutes les matières au programme.

Le socle commun préconise également l'utilisation des outils informatiques et le développement des compétences numériques pour accompagner ces apprentissages.

En fin de cycle 4, il est attendu des élèves qu'ils soient en mesure d'identifier les mots, de comprendre ce qu'ils lisent, de s'acculturer à l'écrit et de produire de l'écrit. Lire consiste donc à identifier des mots mais également à en comprendre le sens. Or, la compréhension ne sera possible qu'à la condition que l'élève ne convoque pas toute son attention sur la tâche de déchiffrement. Pour les élèves en difficulté, la complexité de ces processus cognitifs qu'il faut mener simultanément présente un grand niveau de difficulté. Découragés, certains d'entre eux préfèrent se tenir éloignés des livres.

La résolution des difficultés en lecture exige une médiation spécifique concernant le déchiffrement, la compréhension du texte mais également la valorisation de soi. Ces compétences impliquent une coopération accrue entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Dans une démarche innovante de réconciliation avec la lecture, le professeur documentaliste peut apporter une réponse différente de celle du professeur de français. Ainsi, il pourra, par exemple, accentuer ses efforts sur l'incitation à la lecture plutôt que sur les compétences linguistiques. Concernant les élèves en difficulté, il conviendra de s'interroger sur les raisons de cette situation: déchiffrement laborieux, faible niveau de compréhension ou absence de plaisir lors de la lecture.

¹ La loi pour une École de la confiance, [28 juillet 2019]. *Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse* [en ligne]. [Consulté le 17 avril 2020]. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gouv.fr/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance-5474>

Ce mémoire prend appui sur un projet pédagogique mené au sein d'un collège. Les professeurs de lettres ayant repéré de nombreuses lacunes chez certains élèves en lecture, un partenariat a été mis en place avec le professeur documentaliste. L'accompagnement de ces élèves s'est avéré complexe à gérer en classe de français en raison de grandes disparités parmi les élèves. Des groupes de niveaux ont été créés sans donner de résultats probants.

Les hypothèses à l'origine de cette recherche peuvent être ainsi formulées :

- l'hétérogénéité des élèves, un atout dans le cadre d'un travail entre pairs afin d'amener celles et ceux présentant des aptitudes à venir en aide auprès de leurs camarades ;
- la création d'un club lecture et la pratique d'activités ludiques en tant que vecteur vers une entrée dans les apprentissages ;
- le développement de compétences numériques, levier de réussite des élèves.

Nous nous demanderons donc dans ce mémoire si ce type d'initiative permet réellement d'aider les élèves en difficulté ou si elle est au contraire, créatrice de frustration et de stigmatisation au contact d'élèves plus aguerris en compétences linguistiques

Ainsi, il est intéressant de se demander comment le professeur documentaliste peut développer les compétences de lecture des élèves en difficulté grâce à l'Éducation aux Médias et à l'Information, la pratique ludique de lecture et d'écriture, afin de leur permettre de s'inscrire dans une démarche positive d'acquisition des apprentissages.

La méthode de recherche s'appuie sur l'analyse des exercices réalisés par les élèves dans le cadre d'une pratique de lecture et d'écriture à partir d'une histoire connue de l'ensemble des élèves, à savoir *Harry Potter*. Cette analyse sera facilitée par la création d'une grille d'évaluation des compétences info-documentaires.

Cette démonstration sera composée de trois parties : tout d'abord, un état de l'art sur l'incitation à la lecture pour élèves faibles lecteurs puis une présentation de la méthodologie utilisée, la pédagogie de projet, et enfin la présentation d'une expérience pédagogique, le club lecture.

1. Lire quand on est faible lecteur

L'objectif de la médiation proposée est de mettre en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement pour les élèves dys afin de les aider à développer des stratégies d'adaptation pour faciliter leur progression et leur redonner confiance en eux.

Diverses problématiques peuvent expliquer une faible attirance des élèves pour la lecture. Il convient tout d'abord d'effectuer un diagnostic précis dans l'optique de proposer aux élèves un étayage adapté, notamment en utilisant les outils offerts par la remédiation pédagogique.

Les trois principales résistances mises en valeur par Catherine Tauveron² sont : des difficultés liées à la dyslexie, des habitudes de lecture défailtantes et une absence de plaisir de lecture.

Il est donc critique de prendre en compte les différents profils de lecteurs en vue de proposer une solution adaptée à chaque élève en difficulté, dans une démarche de différenciation pédagogique.

Le rapport *Repères et références statistiques* de 2019³ produit par le Ministère de l'Education Nationale relate qu'en octobre 2018, plus de 810 000 élèves de sixième ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Ainsi, en début de sixième, 86,7% des élèves ont au moins une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français. Le rapport souligne également que les disparités de maîtrise sont également très marquées selon le profil social du collège.

En ce qui concerne la lecture, lors du passage d'un test de compréhension de l'écrit dans le cadre de la journée Défense et citoyenneté, seuls 62 % des jeunes de plus de 17 ans de nationalité française présents ont réussi l'examen.

Ces chiffres témoignent de la difficulté pour les professeurs de français d'enseigner la lecture aux élèves et soulignent l'importance d'une médiation personnalisée pour les élèves en difficulté.

1.1. Une problématique spécifique : la dyslexie

De nombreux élèves faibles lecteurs présentent des difficultés de déchiffrage et de mémorisation.

1.1.1. Définition de la dyslexie

² TAUVERON, Catherine. Lire la littérature à l'école, Hatier, 2002.

³ Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse *Repères et références statistiques 2020*.

La dyslexie est un déficit durable et significatif du langage écrit. Ce trouble de la lecture est inscrit dans la Nomenclature Française des Déficiences, Incapacités et Handicaps. Lorsque l'on parle de déficit durable, on sous-entend un retard de 18 à 24 mois dans les capacités de lecture. A noter que cette difficulté à déchiffrer est sans déficience intellectuelle avec une scolarisation régulière de l'enfant indemne de troubles sensoriels et/ou neurologiques dans un milieu socio-culturel normalement stimulant.

C'est souvent la lecture qui est utilisée comme moyen de repérage des dys par les professeurs des classes de primaire.

Selon les élèves, les difficultés varient en fonction du degré de dyslexie. L'âge joue également un rôle essentiel.

Des difficultés supplémentaires peuvent s'ajouter si l'élève est dyspraxique ou dysphasique.

1.1.2. Les différents types de dyslexie

Il existe différents types de dyslexie avec différents niveaux de gravité. Les activités proposées devront être évaluées en fonction de cette typologie :

- La dyslexie « de surface » :
 - déchiffrage si les syllabes sont simples et récurrentes
 - réussite dans l'association graphie/son
 - lecture lente (décomposition des mots par segments)
 - accès au sens perturbé (difficulté à comprendre les nuances),
 - souvent associée à un autre trouble.

- La dyslexie mixte :

Elle combine les difficultés de traitement des sons et les troubles de la mémorisation des mots entiers.

- La dyslexie « phonologique » :
 - difficulté dans l'association graphie / son
 - lecture globale car grande capacité de mémorisation
 - déchiffrage lent
 - difficulté dans l'apprentissage d'une langue étrangère (à cause de la perception des nouvelles sonorités).

- La dyslexie « visuo-attentionnelle » :
 - Ce trouble affecte l'attention nécessaire à l'activité de lecture.
 - bonne mémoire orthographique
 - capacité à transcrire les sons en lettres
 - inversion dans les groupes de lettres
 - omission de lettres et reformulations approximatives
 - difficultés dans les sauts de lignes.
 - confusion de lettres ou de mots proches (b/d poule /boule)

Les élèves dys sont intégrés dans les classes. Des plans d'accompagnement sont donc mis en place par les enseignants au sein de la classe. Toute la communauté éducative est mobilisée pour permettre à l'élève de combattre ses difficultés.

1.2. Les difficultés rencontrées par les élèves dyslexiques

1.2.1. Problématiques en lecture et en écriture

Après un premier repérage par l'équipe pédagogique de l'établissement, un diagnostic initial est posé (test ROC, repérage orthographique collectif...), qui sera confirmé ou non par un spécialiste.

Les élèves ayant des difficultés en lecture peuvent adopter des stratégies de compensation en s'appuyant sur la mémorisation des informations.

- Difficultés concernant la lecture : faible automatisation (lenteur, hésitations...), erreurs de repérages dans le texte (sauts de lettres, de syllabes, de phrases...), erreurs de décodage (le décodage mobilise les ressources cognitives de façon excessive au détriment du sens).
- Difficultés concernant la production d'écrits : l'élève peut avoir des compétences à l'oral (imagination, idées...) mais la structuration à l'écrit lui pose problème car l'écriture est irrégulière et raturée (confusions visuelles, traitement des sons complexes, inversions de lettres, omissions, non respect de la ponctuation...)

D'autre part, les activités de copie entraînent une surcharge cognitive due à des procédures peu efficaces. Il convient de les limiter.

Au cycle 3, de nombreux élèves sont encore suivis par un orthophoniste. Le travail de déchiffrage engagé en école élémentaire peut-être ainsi être poursuivi.

1.2.2. Le manque de confiance en soi

Tout d'abord, c'est la confiance en soi qui est dégradée et qu'il va falloir restaurer en s'appuyant sur les moyens de compensation utilisés par l'élève tout en évitant un effet de stigmatisation. Il est important de clarifier le contrat didactique en explicitant les tâches à effectuer et les notions évaluées. Si l'on veut estimer des compétences dans le domaine de la compréhension du texte, par exemple, il importe de se centrer sur ce domaine et ne pas pénaliser les élèves sur des erreurs orthographiques.

Au cycle 4, il est demandé aux élèves de lire des romans plus longs et plus complexes. En conséquence, quand les compétences en lecture ne sont pas assez solides, cette période peut conduire à des situations de décrochage scolaire. La confiance en soi diminue car la lecture est présente dans toutes les matières.

Certains élèves choisiront d'abandonner cette activité et de se concentrer sur d'autres compétences. Au lycée, il sera compliqué de les y faire revenir.

Enfin, il est important d'insister sur le plaisir de lire en proposant à l'élève des lectures adaptées à son âge et à ses goûts.

En outre, chaque élève dys n'a pas besoin de toutes les adaptations durant l'intégralité de sa scolarité.

L'utilisation des outils numériques peut également remobiliser certains élèves ayant perdu espoir dans leur réussite scolaire. En effet, l'environnement de travail étant renouvelé, certaines barrières psychologiques peuvent ainsi être levées, particulièrement concernant l'investissement et l'autonomie des élèves (Najjar, 2014)⁴.

L'utilisation d'un traitement de texte encourage les élèves à écrire davantage que ceux qui écrivent à la main (Goldberg, Russell, Cook, 2003)⁵.

En outre, les élèves améliorent leurs performances en orthographe lorsqu'ils utilisent un traitement de texte (Grégoire, 2012)⁶.

⁴ Najjar N, « Troubles Dys : une solution numérique efficace au service des activités d'apprentissage », La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation, 65, 2012.

⁵ Goldberg A., Russell M. & Cook A. (2003), "The effect of computers on student writing: A meta-analysis of studies from 1992 to 2002", The Journal of Technology, Learning, and Assessment, 2, 2003.

⁶ Grégoire P., *L'impact de l'utilisation du traitement de texte sur la qualité de l'écriture d'élèves québécois du secondaire*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada, 2012.

Pour soutenir la production écrite, il existe de multiples appuis technologiques. Si le traitement de texte demeure le plus utilisé, les dictionnaires et les conjugueurs électroniques, les correcteurs orthographiques ou encore les logiciels de prédiction lexicale représentent des aides supplémentaires susceptibles de répondre aux besoins des élèves.

Néanmoins, les outils informatiques ne sont utiles que dans la mesure où les élèves en comprennent l'utilité et en maîtrisent la pratique (Messinger-Willman et Marino 2010⁷). Le rôle d'étayage du professeur est essentiel dans cet apprentissage. Par ailleurs, Vanessa Bacquelé (Bacquelé, 2016)⁸ souligne que l'usage d'un ordinateur en classe par un élève peut développer un sentiment d'inquiétude chez celui-ci. En effet, l'élève se retrouve à afficher son handicap de par la présence de l'outil. Le rôle du professeur dans l'inclusion de l'élève sera donc primordial à ce stade. Ainsi de par ses choix pédagogiques et la multiplication des interactions constructives entre pairs, l'enseignant pourra valoriser l'élève dyslexique. Créer un climat de confiance au sein de la classe permettra alors d'accompagner l'usage de l'outil numérique.

1.2.3. Outils pour développer les compétences en lecture

L'objectif visé est de prendre une distance réflexive par rapport à ce qu'on a lu pour aller vers une lecture personnelle et autonome de ses choix par la suite.

Les compétences en lecture comprennent le déchiffrage et la maîtrise de la compréhension littérale. Cette dernière implique :

- l'action cognitive du lecteur
- la sensibilité esthétique et affective du lecteur
- la culture personnelle de l'élève
- la construction du référent (recréer l'univers proposé par le texte)
- la prise en compte de la narration (repérer les règles du texte, les stratégies narratives, les jeux d'écritures, les stéréotypes...)
- la prise en compte de la visée du texte
- la capacité d'établir des relations avec d'autres textes du même genre, époque ou de les opposer
- la reconnaissance de l'implicite (faire des inférences et des hypothèses)

⁷ Messinger-Willman J. et Marino M., "Universal design for learning and assistive technology: leadership considerations for promoting inclusive education in today's secondary school", *NASSP Bulletin*, 94, 2012.

⁸ Bacquelé V., Thèse de doctorat, « Lire et écrire avec des outils informatiques. Le tissage d'un projet de compensation pour des adolescents dyslexiques », 2016.

1.2.3.1. Lire le texte

Deux types de livres seront proposés en cas de difficulté de lecture : les livres audio et les logiciels de reconnaissance vocale.

Les livres audio sont utiles pour inciter les élèves à écouter les textes de manière non statique pour que la lecture paraisse moins immobilisante comme par exemple au cours d'une activité qui ne réclame pas d'effort intellectuel (ex. dans le bus, en faisant du sport ...). En effet, la lecture sans se mouvoir peut parfois conduire à un endormissement progressif. Elle pourra être complétée par une prise de notes, la rédaction d'un résumé ou d'un avis pour mieux retenir ce que l'on entend. Ainsi la lecture redeviendra progressivement un plaisir.

Parmi les logiciels de reconnaissance vocale, il est possible d'utiliser les logiciels de text-to-speech et speech-to-text. Ils permettent la lecture par une voix synthétique (souvent très performante) d'un texte écrit en format .doc, .pdf, etc.

Les livres en gros caractères ou en police dys et les liseuses peuvent aussi assurer un confort visuel facilitant le déchiffrement du texte.

Une mise en page non justifiée permettra d'éviter les espacements dépourvus de sens entre les lettres. Il est également possible de changer de couleur une ligne sur deux. Prévoir des photocopies afin que les élèves puissent les annoter aidera la plupart des élèves surtout si l'on peut imprimer chaque exercice sur des feuilles séparées.

Les polices Arial, Verdana, Comic sans MS ou Tahoma, disponibles dans tous les traitements de texte faciliteront la lecture car elles ne comprennent pas d'empâtements.

Enfin, un cache ou règle de couleur permettra de lire chaque ligne une à une plus aisément.

L'élève dyslexique lit le texte à la suite, de manière phonétique, sans en comprendre le sens au moment où il voit les mots. Il passe par le stade phonétique pour accéder au sens du texte.

Il n'a ni l'image du mot, ni la vision globale du mot et n'accède pas à la reconnaissance globale du mot qui est le mode de lecture du lecteur expert.

La tâche est fastidieuse : fatigabilité, lenteur (décalage par rapport aux autres élèves).

La lecture se fluidifie à partir de la classe de quatrième. Néanmoins, la problématique du repérage textuel et de la manipulation des données lues prend souvent le pas sur les difficultés de déchiffrement.

En effet, la difficulté de déchiffrement est telle pour certains élèves dyslexiques que l'observation et l'audition du texte les aideraient en ce qui concerne la mémoire à long terme. Il apparaît ainsi que plus la lecture est coûteuse et difficile pour un élève dyslexique, plus le recours à la synthèse vocale influe positivement sur sa compréhension du texte.

Lire fait appel à diverses compétences : identifier les mots, lire avec fluidité, comprendre le sens du texte et mémoriser ce que l'on a lu.

L'exploration du texte peut être facilitée grâce aux outils numériques, tâche fastidieuse et coûteuse du point de vue de l'engagement cognitif mais nécessitant moins de compétences intellectuelles que l'acte de compréhension du sens du texte.

Ainsi, l'adaptation de la taille de la police, la modulation de l'espace entre les mots et des interlignes permettront d'aider les élèves dys dans le déchiffrage et participeront à l'identification des mots.

L'utilisation d'une liseuse électronique permet de focaliser l'attention des élèves en raison du nombre limité de mots par ligne (Schneps et al.2013)⁹.

De même l'augmentation de l'espace inter-lettres favoriserait la qualité du déchiffrage des mots (Zorzi et al. 2013)¹⁰.

La lecture vocale améliorerait également la compréhension des textes (Higgins and Raskind, 2015)¹¹.

Les élèves pourraient également mieux retenir les informations selon une étude de 2012 (Floyd, Judge, 2012)¹².

La lecture à voix haute est déconseillée pour les élèves dys car elle diminue l'estime de soi des élèves dys. Elle peut leur être proposée si elle répond à un souhait de leur part et dans des conditions spécifiques.

Le dyslexique peut utiliser la lecture à haute voix pour phonétiser ce qu'il lit.

1.2.3.2. Comprendre le texte

L'étape de compréhension ne revêt pas de difficulté supplémentaire par rapport aux autres élèves.

L'une des solutions proposées pour aider les élèves dans leur compréhension peut être le recours à un enseignement explicite, avec des consignes limitées. Il va s'agir de décortiquer chaque information de la manière la plus fine possible.

⁹ Schneps et al., "E-readers are more effective than paper for some with dyslexia", Plos One, 2013.

¹⁰ Zorzi M. et al., "Extra-large letter spacing improves reading in dyslexia", Proceedings of the National Academy of Sciences, 2012.

¹¹ Higgins E.L. et Raskind M.H., "The compensatory effectiveness of the Quicktionary Reading Pen II on the reading comprehension performance of students with learning disabilities", Journal of Special Education Technology, 2005.

¹² Floyd K. K. et Judge S.L. , "The efficacy of assistive technology on reading comprehension for postsecondary students with learning disabilities", Assistive Technology Outcomes and Benefits, 2012.

Par exemple, il est possible de noter le schéma narratif en marge du texte afin que les élèves puissent suivre la progression narrative du texte.

Ce travail peut durer plusieurs mois ou plusieurs années mais les bases méthodologiques offertes aideront les élèves bien au-delà de leur scolarité.

L'utilisation de surligneurs de couleur peut également apporter une aide pour délimiter les différentes sections de l'histoire.

La ponctuation peut également être surlignée pour faciliter la compréhension du texte. En effet, comprendre à quel moment la phrase s'arrête peut s'avérer utile pour repérer les moments où une nouvelle idée va être exposée ou encore les passages de dialogues.

L'usage des pronoms peut également être explicité car il peut freiner la compréhension du texte.

Il est aussi possible de dessiner de petits symboles en marge du texte quand un personnage parle, par exemple le signe "+" pour un personnage donné.

L'élève dys étant très concentré sur le texte, ce marquage lui permettra d'identifier les différentes séquences du texte. Ce travail profitera de surcroît à tous les autres élèves.

Les marque-pages autocollants et les post-it de couleurs différentes pourront être utilisés pour indiquer les différentes parties du livre. Inviter l'élève à écrire des mots-clés sur ceux-ci comme pense-bête assurera un meilleur repérage au sein du texte et de disposer d'un résumé de la trame du livre. Le travail sur le champ lexical devra aussi être encouragé en vue de favoriser une plus fine interprétation du texte.

D'autres outils permettent de faciliter la compréhension : carte mentale, schémas, tableaux, épellation des mots compliqués, banque de mots fréquents...

1.2.3.3. Les outils numériques pour aider les élèves à besoins particuliers

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 22,8 % des élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré ont bénéficié de matériel pédagogique adapté (DEPP, 2018). A titre d'exemple, dans certaines académies, des ordinateurs sont attribués par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) aux élèves dyslexiques.

Les critères à prendre en compte pour une parfaite adéquation outil/élève sont :

- Identifier les besoins de l'élève en fonction de ses troubles d'apprentissage et des situations d'apprentissage proposées.
- Identifier les fonctions d'aide des outils numériques susceptibles de répondre à ces besoins.
- Favoriser l'appropriation progressive de l'outil numérique.
- Multiplier des situations d'apprentissage mettant à profit l'usage de l'outil numérique.
- Promouvoir un climat d'entraide et de coopération au sein de la classe pour mettre en confiance l'élève utilisateur.
- Engager une relation partenariale avec l'élève pour définir ensemble les meilleures adaptations et lui permettre de mieux identifier ses points forts, ses faiblesses et ses besoins.
- Évaluer l'efficacité de l'aide technologique en tenant compte du rapport efforts fournis/utilité de la machine
- Encourager une production de textes plus dense et mieux orthographiée grâce aux outils numériques.
- Rendre les technologies utilisables et acceptables pour une utilisation pérenne des usages.

En conclusion, si le bénéfice apporté par les nouvelles technologies pour l'élève dyslexique n'est plus à démontrer, son efficacité est induite par la valorisation de l'élève au sein de la classe, en veillant à l'appropriation de l'outil et au respect du besoin d'appartenance de tout individu. Il passera alors d'un état de faiblesse à un état de potentialité en lecture et en écriture. Le rôle de l'enseignant est donc d'imaginer de nouvelles formes de pratiques inclusives.

1.3. Vers un "habitus" de lecteur

Le professeur documentaliste de par ses missions, doit encourager la pratique de la lecture chez les élèves.

Néanmoins, à la différence des autres professionnels du livre (libraires, bibliothécaires, éditeurs...), sa médiation est doublée d'une action pédagogique.

Comme le rappelle Monique Alba¹³, il est à la fois "prescripteur du livre, incitateur à la lecture et initiateur à l'acte de bien lire"(Alba, 2009).

¹³ALBA Monique, Savoirs CDI, *Incitation à la lecture : La médiation du professeur documentaliste*. (2009). Consulté 17 avril 2020, à l'adresse <https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/activites-pluridisciplinaires/incitation-a-la-lecture-la-mediation-du-professeur-documentaliste.html>

Ainsi, il se devra de proposer à l'élève des ouvrages adaptés à ses goûts et à son niveau de lecteur. Cet accompagnement présuppose une très bonne connaissance de la littérature jeunesse en général et du fonds du CDI de son établissement en particulier.

Son objectif sera donc de transmettre une culture littéraire à l'élève qui viendra ensuite enrichir sa culture générale personnelle.

Ces recommandations de lecture peuvent être prodiguées de manière informelle à la demande de l'élève ou être intégrées dans le cadre d'un projet suivi avec un collègue professeur de discipline.

L'un des moyens d'amener les élèves à lire peut être de proposer des sélections de livres aux élèves. Par exemple, au CDI, un présentoir sera dédié aux sélections thématiques. Il conviendra également de privilégier les ouvrages dont les couvertures attirent l'oeil. Cette technique permettra d'attiser la curiosité de tous et des faibles lecteurs en particulier. Cette présentation devra être accompagnée d'une médiation documentaire de la part du professeur documentaliste pour encourager les élèves à lire les livres proposés.

En outre, par l'expertise qui est la sienne, le professeur documentaliste pourra aider un collègue professeur de français à rédiger une bibliographie sélective dans le cadre d'une séquence de lecture cursive.

Sa fonction assure une véritable plus-value info-documentaire, en complément des objectifs disciplinaires de français.

Pour bâtir son projet, il pourra s'appuyer sur les recommandations du socle commun de compétences et de culture (domaines 1 et 5), les référentiels EMI ainsi que sur la politique académique.

En outre, le projet lecture constitue un élément-clé de la progression pédagogique orchestrée par le professeur documentaliste.

La politique d'acquisition du CDI doit donc être pensée avec les collègues de discipline, selon les projets menés au sein de l'établissement et dans l'objectif de satisfaire tous types de lecteurs.

Enfin, pour faire de la lecture une pratique intégrée, il conviendra que le professeur documentaliste bâtisse un projet pédagogique circonscrit qui prendra en compte une connaissance précise des théories de la réception et des objectifs ambitieux et réalistes à la fois.

L'objectif étant de faire acquérir par tous les élèves des compétences transférables dans d'autres domaines, le professeur documentaliste ne peut faire l'économie d'une réflexion aboutie sur les stratégies à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ainsi, il devra s'interroger sur les manières de construire un véritable statut de lecteur chez l'élève, avec des gestes et des habits qui pourront être reproduits à l'école mais également lors du temps passé en dehors de l'établissement.

A titre d'exemple, les conditions d'emprunt devront être explicitées et les conditions d'accueil des élèves améliorées en vue d'accroître le taux de fréquentation du CDI par les élèves faibles lecteurs. Le projet de loi pour une École de la Confiance encourage également la multiplication des partenariats avec les médiathèques municipales, notamment par la remise d'une carte d'emprunteur à tous les élèves de CP.

Le projet lecture du CDI concourt à ancrer l'espace de ressources au sein de l'établissement et dans son environnement local.

Le CDI pourra enfin être utilisé comme un outil pour la promotion de la lecture alliant une offre culturelle complète et des actions de promotion de la lecture (Charrier, 1996).

1.4. L'apport des théories de la réception pour développer la culture littéraire des élèves

Selon Hans Robert Jauss¹⁴ de l'école de Constance, la culture littéraire est faite "comme une partition".

Selon les théories de la réception, la lecture littéraire est un travail qui sollicite des compétences de compréhension et d'interprétation qui s'interpénètrent. La compréhension permet d'identifier les personnages, leurs liens, leur rôle dans l'action, le déroulement littéral de l'intrigue etc. L'interprétation est une fonction qui demande au lecteur de coopérer avec le texte, combler les blancs, comprendre les allusions, les connivences et donner un sens au texte, comprendre sa visée morale, symbolique. Ces concepts issus des théories de la réception ont donné de nouvelles perspectives aux textes des programmes scolaires. Hans-Robert Jauss de l'école de Constance, démontre que l'oeuvre littéraire n'est pas un objet en soi qui présenterait en tout temps, à tout observateur, la même apparence. Elle est plutôt faite, « comme une partition, pour éveiller à chaque lecture une résonance nouvelle. » En effet, par un effet de tressage entre les potentiels du texte et les apports du lecteur qui mobilise devant le texte un « horizon d'attente » fait, entre autres, de références qu'il aura construites lors de ses lectures antérieures, la lecture de chacun est une lecture singulière qui réactualise le texte. Umberto Eco¹⁵ parle de « coopération du lecteur ». Michel De Certeau

¹⁴ Jauss, Hans Robert. *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, 1978.

¹⁵ECO, Umberto. Lector in fabula. Le rôle du lecteur. Le livre de poche, Biblio essais, 1985. La littérature de jeunesse, une nouvelle discipline scolaire ? dans Cahiers pédagogiques, n° 462, avril 2008.

¹⁶ appelle « l'illusion référentielle » la projection subjective et le plaisir émotionnel du lecteur. Selon Michel Picard¹⁷, le texte guide le lecteur mais dans un même temps, il institue un jeu (game) avec le texte et ses stratégies, ainsi qu'un jeu qui sollicite l'imaginaire du lecteur et favorise l'identification (playing).

1.4.1. Quels sont les enjeux de la lecture littéraire ?

Il est donc fondamental que l'école mette l'accent sur la construction d'une culture littéraire de l'élève pour favoriser cette connivence avec le texte. La lecture littéraire demande au lecteur de comprendre l'implicite et de savoir interpréter la pluralité des sens qu'il propose.

Par conséquent, il est crucial de travailler les compétences de compréhension et d'interprétation. Celles-ci mettent en jeu l'action cognitive du lecteur, sa sensibilité esthétique et affective ainsi que sa culture.

Les habiletés visées sont :

- la construction du référent pour recréer l'univers proposé par le texte
- la prise en compte de la narration en vue de repérer les règles du texte, les stratégies narratives, les jeux d'écritures, les stéréotypes...
- la prise en compte de la visée du texte
- la capacité d'établir des relations avec d'autres textes du même genre, de la même époque ou de les opposer.

En accompagnant les élèves dans les processus cognitifs que nous venons de citer, l'objectif transversal à atteindre sera de prendre une distance réflexive par rapport à ce qu'on a lu en vue d'aller vers une lecture personnelle et autonome de ses choix.

Le professeur documentaliste aura donc à coeur d'aider l'élève à acquérir des références, à développer une connivence intellectuelle avec le texte et non à simplement en décortiquer les éléments formels.

1.5. Le plaisir de lire

Monique Alba explique que ce "qu'on apprend aux élèves est moins le plaisir de lire que le plaisir de penser et d'apprendre".

¹⁶ CERTEAU M. de (1990). *L'invention du quotidien. 1. arts de faire*. Paris : Gallimard.

¹⁷ PICARD, Michel. *La lecture comme jeu, Essai sur la littérature*, Les éditions de minuit, 1986.

La prise de plaisir lors de la lecture est conditionnée par l'adhésion de l'élève au projet littéraire. En effet, comme le rappelle Gérard Langlade¹⁸, l'acte de lecture présuppose l'établissement d'une relation intime entre le livre et le lecteur. Lire devient alors un plaisir hédoniste, difficilement "objectivable". C'est l'absence de cette relation unique entre le livre et son lecteur qui éloigne certains élèves du goût pour la lecture.

Dans ce contexte, l'élève peut-il prendre du plaisir lors d'une lecture scolaire ? Cet objectif présuppose que l'élève ait pu avoir accès à des ouvrages en accord avec ses goûts. Par ailleurs, dans le cas d'une lecture imposée, il est crucial que l'élève comprenne que la lecture permet de développer sa personnalité et concourt à faire de lui un citoyen éclairé. La médiation opérée par l'équipe enseignante permettra, dans une certaine mesure, de réduire les inégalités socio-culturelles entre les élèves.

Pour des élèves en difficulté de lecture, l'appropriation de l'oeuvre par le groupe-classe pourra lever certaines barrières en termes de compréhension et d'interprétation. En effet, les interactions entre pairs et les activités de groupe permettront aux plus faibles lecteurs d'élaborer des hypothèses, de réagir et de développer un goût pour la littérature. Les débats initieront l'élève à l'écoute, à la recherche de consensus, au soin à apporter à la qualité de l'expression et plus généralement à la responsabilité intellectuelle induite par la prise de parole en public. Les élèves seront formés aux règles de coopération et aux apprentissages sociaux.

Pour certains élèves, les séances au CDI seront l'occasion de se réconcilier avec la lecture. A l'image de la démarche engagée par Daniel Pennac¹⁹ dans *Comme un roman*, il s'agira d'offrir aux élèves un cadre dans lequel la liberté individuelle du lecteur sera valorisée. A titre d'exemple, le choix du livre pourra être laissé à l'élève, la lecture à voix haute (par le professeur ou par les élèves) constitue une partie intégrante de la séquence etc.

En vue de poursuivre cet objectif, il conviendra de s'appuyer sur les diverses composantes de la lecture pour pouvoir toucher des élèves de profils différents :

- La dimension pragmatique : le travail sur le sens du texte en vue de favoriser la motivation et l'implication de l'élève ;
- La dimension affective : l'identification à un personnage et à un univers, la nouveauté et l'émulation procurée par le texte ;
- La dimension cognitive : la perception de l'implicite, la constitution d'un univers de référence, l'acquisition de nouvelles connaissances.

¹⁸ LANGLADE, Gérard. Actes du 9ème colloque de l'AIRDF, Québec, 26 au 28 août 2004, <http://www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/fichier/Communications/gerard-langlade.pdf>

¹⁹ Pennac Daniel, *Comme un roman*, 2007, Gallimard.

A ce titre, Michel de Certeau rappelle que les oeuvres ont autant de vies que le lecteur. Mathieu Picard, dans *la Lecture comme jeu*, souligne, en outre, l'expérience unique de la lecture en distinguant le jeu ("playing"), jeu de rôle qui fait entrer le lecteur dans la fiction et lui permet de s'identifier aux personnages, aux actions, à l'histoire de l'autre jeu ("game") lecture plus critique, distanciée dans laquelle le lecteur joue à deviner et à identifier davantage les règles du jeu du texte. Les activités proposées permettront de mettre en lumière ces deux lectures complémentaires et invitent le lecteur en difficulté à tirer un plaisir certain à la lecture d'oeuvres intégrales.

2. La pédagogie de projet comme démarche efficiente

2.1. Pédagogie institutionnelle: le tutorat entre élèves

La pédagogie institutionnelle a été élaborée par Fernand Oury (1920-1998) et Raymond Fonvieille (1923-2000). Son but est d'établir, de créer, et de faire respecter des règles de vie dans l'école, par des institutions appropriées.

Si l'élève perçoit l'espace-classe comme un endroit cadré, de sécurité, de vie, où l'on peut régler des questions, il va progressivement prendre en charge sa vie de collégien. Il va garder ou retrouver le goût d'apprendre à travers son engagement, ses initiatives...

Cette démarche préconise l'entraide entre élèves pour assurer la réussite scolaire de tous. Pour encourager la pratique de l'oral, le professeur documentaliste pourra orchestrer des interactions entre pairs. A titre d'exemple, après avoir émis des hypothèses d'interprétation les participants pourront débattre en vue de confronter leurs opinions.

Le CDI devient alors un lieu d'amélioration du climat scolaire comme le préconisait Denis Tuchais en 2015 dans une interview avec Barbara Loup (Loup, 2015)²⁰.

L'hétérogénéité du groupe devient un atout.

L'approche pédagogique socio-constructiviste permet aussi aux élèves de partager leurs savoirs et leurs lectures. Ces échanges amèneront un élève en difficulté à trouver des solutions aux résistances du texte.

Par ailleurs, d'autres compétences pourront être développées à cette occasion :

- confronter son point de vue aux représentations des autres élèves ;
- déterminer en groupe un sens commun au texte ;
- s'interroger sur la visée morale et symbolique du texte.

²⁰ LOUP Barbara, *Savoirs CDI, Repenser l'accueil des élèves : le CDI comme outil d'amélioration du climat scolaire*, 2015,

Le texte sera utilisé en appui pour départager les éventuels points de vue discordants. Il devient le cœur de l'analyse et des échanges. L'enseignant est à la fois pédagogue et médiateur :

- Il transmet un savoir en fonction de son objectif pédagogique
- Il modère la parole et développe les compétences socio-éducatives des élèves
- Il assure une fidélité et une exactitude dans l'interprétation textuelle

Outre la formation à l'analyse textuelle (reformulation, mise en lumière de schémas textuels, débats interprétatifs...), le professeur documentaliste apporte une nouvelle dimension à l'objet-texte par la pratique d'activités créatives (boîte de lecture, rédaction d'un carnet de lecteur, recherches documentaires, illustrations, visionnages, lectures à voix haute, quizz, jeux, décorations, recherches sur l'auteur...).

Les compétences info-documentaires sont également abordées pour accompagner l'interprétation du texte (droit d'auteur, droit à l'image, techniques de recherche documentaire, production d'un livre numérique...).

L'un des objectifs pédagogiques sera également d'insérer le texte dans une culture patrimoniale. Pour cela, le recours à d'autres formes d'art (cinéma, photo, illustrations...) et à d'autres textes sera l'occasion d'aborder la lecture sous un angle plus large.

Cette pratique permettra à l'élève de réinvestir ses connaissances dans de nouveaux contextes et de s'enrichir de la culture et des connaissances des autres élèves.

Le travail avec les élèves ne portera pas spécifiquement sur les aspects linguistiques du texte mais plutôt sur la dimension culturelle et communicationnelle : caractérisation des personnages, genre littéraire, thématiques abordées, schéma narratif, aspects civilisationnels et historiques etc.

2.2. "L'éducation à" ou la pédagogie de partenariat

Sur le site internet Eduscol, l'éducation aux Médias et à l'Information est définie comme :

- Une intégration de manière transversale dans les différentes disciplines, ainsi qu'une inscription lisible de ces compétences dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui est entré en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2016.
- La possibilité d'un usage sécurisé des médias au quotidien, encourageant les pratiques de collaboration et d'échange tant des élèves que des enseignants et la co-construction des savoirs au sein d'environnements d'apprentissage stimulants et adaptés.

- Une évaluation progressive des compétences acquises par les élèves.

Dans le cadre de l'EMI, un partenariat avec les professeurs de français pourra être mis en place pour l'élaboration d'un club lecture à destination des élèves faibles lecteurs. Le projet sera élaboré en fonction des attentes des collègues de français et de la politique documentaire de l'établissement. Il pourra prendre plusieurs formes.

Tout d'abord, les activités d'un club lecture pourront offrir aux élèves concernés une opportunité de lire une oeuvre intégrale. En effet, de nombreux élèves ayant des compétences en lecture lacunaires ne sont pas en mesure de lire les oeuvres imposées par leur professeur de français. Le club lecture apportera comme alternative une lecture à la fois plus facile et parfois moins longue.

Le choix de l'oeuvre est crucial pour la réussite du projet, le professeur documentaliste doit sélectionner finement la thématique et le niveau de difficulté du roman en fonction du public visé. En effet, l'objectif est de créer un habitus de lecteur, de restaurer la confiance en ses capacités de l'élève et de lui donner envie de lire pour le plaisir, par la suite. Des échanges avec les professeurs de français peuvent donc s'avérer utiles quant au choix des oeuvres.

Ainsi des séances spécifiques pour les élèves faibles lecteurs seront organisées. Il pourra par exemple s'agir de séances pour améliorer la fluidité de sa lecture (travail sur la ponctuation ou la respiration lors de la lecture) ou la compréhension du texte (découpage du texte en unités de sens après avoir repéré les connecteurs logiques).

Puis, des séances en complément des cours de français peuvent être envisagées. Il peut s'agir de séances au CDI. L'idéal est de proposer divers formats de médiation. Ainsi, des séances en demi-groupe durant lesquelles des élèves de niveaux hétérogènes travaillent sur l'enrichissement de leur vocabulaire (initiation au latin) ou sur l'amélioration de leurs techniques rédactionnelles (invention de sortilèges en s'inspirant de ceux présents dans le livre) ou d'activités autour de la compréhension du texte (débat) seront planifiées avec le professeur de français.

Le CDI constitue un espace convivial dans lequel les élèves peuvent réaliser le travail demandé en s'aidant des ressources mises à leur disposition : outils numériques, fictions, ouvrages documentaires, manuels.

Enfin, une évaluation motivante pourra être construite avec les collègues de français. Ces derniers seront invités à majorer la note de lecture des élèves particulièrement volontaires.

2.3. Une évaluation motivante

L'objectif du projet de club lecture Harry Potter est de mettre en oeuvre une évaluation motivante et non une évaluation-sanction. En effet, le public visé étant pour la plupart en situation d'échec scolaire, cette dimension a été prise en compte.

Le professeur documentaliste mettra au point une grille d'évaluation des compétences info-documentaires. Diverses activités seront prévues pour permettre aux élèves d'accéder à la maîtrise de ces dernières. Les données recueillies constitueront un corpus qu'il conviendra d'analyser en vue de déterminer la progression des élèves et les points acquis ou à approfondir. Cette méthode d'évaluation "au fil de l'eau" aura pour avantage, pour le professeur documentaliste de pouvoir revenir sur certains points spécifiques, avec les élèves concernés en fonction de leurs besoins.

En effet, les typologies de dyslexies, le niveau de compétences et les processus d'apprentissage étant très hétérogènes d'un élève à l'autre, le recours à une pédagogie différenciée, intégrant une part importante d'auto-évaluation de l'élève, semble être l'approche pédagogique à privilégier.

L'évaluation pourra être facilitée pour les élèves en difficulté au moyen de :

- Textes à trous ou à choix multiples;
- Tiers temps;
- Echelle de notation différente;
- Questions en moins;
- Evaluation de la progression plutôt que du résultat;
- Évaluation à l'oral.

En outre, d'autres bonnes pratiques faciliteront la réussite des élèves :

- Ne pas évaluer l'orthographe des productions;
- Accepter une présentation désordonnée, une écriture brouillonne ou raturée;
- Tolérer les abréviations;
- Inciter à dessiner plutôt qu'écrire;
- Encourager une bonne posture assise et une tenue du crayon adéquate pour plus de confort de l'élève.

Il conviendra également, outre les aspects purement langagiers, de prendre en compte la dimension culturelle de l'étude de texte dans l'évaluation.

Dans le cas du club lecture, la réalisation de boîtes de lecture incitera les élèves à développer une culture générale personnelle, en créant des décors sur les thématiques de l'ouvrage. Cette pratique permettra également d'approfondir la description de l'univers littéraire de l'auteur.

Pour motiver et valoriser le travail des élèves, il est possible d'inviter les élèves à présenter leur travail à leur professeur de français lors de la dernière séance.

Ainsi, les élèves qui le souhaitent pourront bénéficier d'une évaluation finale. Si l'établissement pratique l'évaluation par compétences, les acquis des élèves pourront être intégrés à la note de lecture. Dans le cas d'une politique d'évaluation notée, une majoration de la note de lecture pourra être étudiée avec le professeur de français.

Par ailleurs, en accord avec les professeurs de français, il est important de prévoir des supports d'évaluation faciles à évaluer pour ceux-ci. Concernant le projet Harry Potter, le carnet de lecteur et la boîte de lecture seront présentés par les élèves à leur professeur de français. Le carnet de lecture a été établi d'une manière spécifique, outre les composantes classiques du carnet de lecteur, il comprend également tous les travaux et activités effectués par les élèves durant la durée du club lecture. Le professeur de français y trouvera aussi la progression de lecture de l'élève complétée au fur et à mesure par l'intéressé.

Cette disposition permet à l'élève de d'avoir une vision globale du travail accompli pour augmenter sa confiance en lui.

Une grille d'évaluation des compétences info-documentaires est également établie. Elle s'articule autour de grands axes : utiliser les médias et les informations de manière autonome, produire, communiquer, partager des informations, utiliser les médias de manière responsable, organiser son travail personnel et coopérer en réalisant des projets.

3. Pratique pédagogique : le club lecture

3.1. Un club lecture: pourquoi, quand, comment ?

Le club lecture s'adresse aux élèves de cycle 3 et 4. Il se déroule au CDI et dure 30 minutes. Chaque séance est organisée autour d'une activité : débat, confection de la boîte de lecture, lecture à voix haute, quizz et rédaction du carnet de lecteur numérique.

Cette mise en activité permanente permet aux élèves ayant des difficultés d'attention de rester concentrés.

Les élèves doivent lire deux chapitres du livre *Harry Potter à l'école des sorciers* par semaine. Ce rythme n'est qu'un guide et pourra être modulé en fonction des besoins de chaque élève.

Les séances sont organisées en prenant en compte le rythme de lecture de chaque élève. Ainsi, un élève qui n'aura pas terminé la lecture prévue pourra tout de même participer aux activités avec profit. Cette flexibilité permettra aux élèves d'avancer pas à pas mais également de ne pas se décourager en cas de retard de lecture.

De plus, les élèves indiquent à chaque séance quel est l'état d'avancement de leur lecture afin de minimiser le nombre d'élèves décrocheurs.

Enfin, un décor sur le thème d'Harry Potter (cf. annexe 8) est réalisé par les élèves en vue de favoriser la cohésion du groupe et de motiver les élèves peu impliqués dans le club lecture.

Il comprend diverses parties.

Chaque élève choisit une "maison" de l'École Poudlard, école d'Harry Potter. Dans le livre les élèves sont répartis en équipes appelées "maisons". Chaque élève fait gagner des points à sa "maison". Les noms des maisons du club lecture sont identiques à ceux du livre. Une affiche est confectionnée par les élèves. Elle comprend le blason de la maison, le nombre de points acquis par la maison ainsi qu'une liste des élèves appartenant à la maison. Elle pourra être agrémentée de décors inspirés par la lecture du livre.

Dans le livre, une cérémonie du "choixpeau" est organisée. Il s'agit de faire venir les élèves un par un au tableau. Un chapeau de sorcier est placé au-dessus de leur tête et le professeur désigne le nom de la maison choisie par l'élève. Dans le livre, c'est le chapeau qui attribue une maison à chaque élève.

Au fil des séances, les élèves notent les points obtenus sur leur carnet de lecteur et sur l'affiche (cf. annexes 6 et 7). Cette mutualisation des points participera à créer une émulation positive entre les élèves et permettra aux plus faibles de ne pas se décourager malgré leurs difficultés et d'être valorisés par une évaluation bienveillante.

Enfin, la séance de remise de prix en fin de séquence constitue un moment festif en vue de féliciter les élèves : présentation des boîtes aux professeurs et aux autres élèves, remise du chèque lire au gagnant, élection de la maison Poudlard victorieuse et goûter.

Une exposition des livres au CDI assurera un prolongement à la séance valorisant pour les élèves.

3.2. Les activités du club

Le livre *Harry Potter à l'École des sorciers* a été choisi car il permet à des élèves faibles lecteurs de se plonger dans un monde féérique parce que l'histoire est captivante, pleine de rebondissements. Par ailleurs, le livre a fait l'objet d'un relais important (films, livres, objets dérivés, studios de cinéma..) qui facilite son appropriation par les élèves.

De même, la série est caractérisée par une culture fan très développée. Ainsi, des élèves bons lecteurs participant au club ont profité de l'occasion pour relire tous les livres de la série. Cet ouvrage semble donc faire consensus au sein de lecteurs de niveaux différents et aux goûts littéraires éloignés.

Il a été offert aux élèves la possibilité de choisir un autre livre dans le cas où ils seraient particulièrement rebutés par le monde d'Harry Potter mais aucun des participants n'a choisi cette option.

Un carnet de lecteur a été confectionné par le professeur documentaliste dans le but de permettre aux élèves de conserver leurs travaux. Il s'agit d'un dossier de fiches d'activités, sous différentes présentations à remplir par les élèves au fil des semaines. Il se distingue donc plutôt du carnet de lecteur traditionnel en proposant un format plus "guidé" pour aider les élèves faibles lecteurs.

Cette disposition implique que le professeur documentaliste ait prévu la majeure partie des activités de la séquence en amont ainsi qu'un calendrier prévisionnel des activités en vue de pouvoir placer les activités dans le carnet par ordre chronologique. Ce travail peut sembler contraignant et manquer de flexibilité. Néanmoins, il est toujours possible de moduler les activités au fil des séances et cette structure assure au professeur documentaliste débutant un socle lui permettant d'avancer dans ses séances plus sereinement, sans s'éparpiller.

3.2.1. Le carnet de lecteur

Toutes les fiches d'activités sont intégrées au carnet de sorcier (cf. annexe 1). Celui-ci se distingue d'un carnet de lecteur classique. En effet, le parti pris n'est pas, pour des élèves présentant des difficultés rédactionnelles, de transcrire le compte-rendu de leur lecture. Les activités proposées ont pour dessein d'amener l'élève à relater sa lecture de manière plus pragmatique et concrète. La boîte de lecture illustre bien ce concept en proposant de déjouer les barrières linguistiques et renforcer l'ancrage des élèves en difficulté dans leurs apprentissages.

A l'issue de la séquence, les élèves seront initiés à la réalisation d'un livre numérique à l'aide du logiciel Calameo. Il s'agira de transformer leur carnet de lecteur papier en livre numérique sous format pdf mais également de former les élèves à la création d'un livre numérique.

La première étape consistera à déterminer avec les élèves les spécificités du livre numérique, soit un objet numérique lisible sur un objet informatique. Puis, les élèves seront alertés sur l'importance du format en vue de pouvoir partager le livre avec d'autres utilisateurs. Le format pdf dans le cadre garantit un export facile du livre.

Par ailleurs, cette séance sera l'occasion de mettre en pratique les règles du droit d'auteur, enseignées aux élèves lors de la séance sur le droit à l'image. Un point sur les DRM²¹ pourra être effectué. De plus, le professeur documentaliste pourra lorsqu'il abordera la question du choix du logiciel, évoquer la question de la gratuité sur internet et quelles en sont les implications.

L'étape suivante consistera à créer un compte sur Calameo et à produire un livre numérique après avoir sélectionné le document à numériser sur l'ordinateur. Une fois le livre créé, il sera intégré dans une page dédiée sur Esidoc si l'élève donne son accord. Cette étape finale a pour but de donner aux élèves la possibilité de croiser un cas concret de partage de fichiers à des pairs.

Outre les compétences rédactionnelles du carnet de lecteur numérique, l'enjeu est de développer des pratiques numériques responsables chez les élèves. C'est dans cette optique que l'on mesure l'importance de l'EMI au sein du Parcours Citoyen.

3.2.2. Composition du carnet de lecteur

Le carnet de lecteur comprend :

- La lettre d'admission

Une lettre d'admission (voir pièce en annexe) est remise à l'élève en même temps que son carnet de lecteur.

Sur le modèle de la lettre d'admission à l'École Poudlard dans le livre, la lettre est écrite avec une police de type manuscrite, cachetée par un sceau en cire représentant le blason de l'école dans une enveloppe parchemin et imprimée sur du papier parchemin. Le contenu de la

²¹ La gestion numérique des restrictions, en anglais « digital rights management » (**DRM**) désigne la mise en œuvre des différents procédés destinés à protéger les droits afférents à la diffusion de contenus sur supports numériques.

lettre est identique à celle du film. Elle est nominative, un paragraphe informe l'élève de son admission au club lecture et est suivi par la liste des fournitures scolaires tirées du livre. Elle est remise à l'élève le premier jour du club lecture.

- Le ticket d'entrée au club

Inspiré du ticket de train présent dans le livre, le ticket d'entrée au club (cf. annexe 4) permet aux élèves de participer au club lecture après l'avoir présenté à la vie scolaire. Cette disposition permet à la fois d'engager les élèves dans leurs apprentissages mais également de surveiller les déplacements des élèves au sein du collège. Les élèves se rendent au CDI après avoir déjeuné et présenté leur ticket aux surveillants, ce système instaure un rituel qui fidélise les élèves.

- Le questionnaire d'admission

Rédigé sous la forme d'un questionnaire, il s'agit d'un "contrat" permettant à l'élève de fixer les règles qu'il souhaite suivre durant la totalité du club lecture. L'élève se fixera un objectif de lecture (nombre de chapitres ou plusieurs livres. Il sera bien évidemment possible de faire évoluer ce programme au cours du club lecture. La visée de ce plan personnalisé est de renforcer la motivation des plus faibles lecteurs en leur évitant d'être rebutés par la longueur de l'ouvrage imposé.

L'élève détermine également dans ce contrat quelles seront ses modalités d'évaluation. Il est invité à renseigner s'il souhaite présenter son travail à son professeur à l'issue du club ou non. L'objectif de cette partie du questionnaire est de ne pas intimider l'élève en lui imposant l'humiliation d'une évaluation finale. Par ailleurs, elle concourra à renouer le lien, souvent distendu, entre l'élève et l'institution scolaire. Le professeur de français sera perçu positivement, comme une aide précieuse dont l'objectif premier est de favoriser la réussite des élèves.

Pour cette partie, un temps assez conséquent a été consacré à expliquer aux élèves la démarche de ce projet.

Entretenir de bons rapports professionnels avec les collègues de français s'est avéré crucial pour la mise en œuvre de cette nouvelle forme d'évaluation. La bienveillance et la motivation des collègues de français a permis l'adhésion de tous les acteurs autour du club lecture.

En vue de favoriser la participation des élèves férus de lecture, la possibilité de lire plusieurs ouvrages sera offerte

A ce titre, certains élèves ont opté pour la (re)lecture de tous les ouvrages de la série au cours des prochaines semaines.

- La liste des fournitures de sorcier

Cette page comprend la liste, extraite du livre, des fournitures exigées à l'École Poudlard : balai, chapeau, manuel de sorcellerie.... L'objectif de cet insert est de provoquer un effet de surprise et d'amusement chez les élèves et de renforcer la cohésion du groupe lors de la lecture de cette page.

- Le tableau des présences

Dans un tableau, les élèves sont invités à noter la date de la séance, le nombre de points obtenus pour son comportement. L'ajout du tampon du CDI à chaque séance apportera une valorisation supplémentaire à l'élève.

- La progression de lecture

Un second tableau renseigne le numéro de chapitre, la date à laquelle le chapitre a été terminé et l'avis du lecteur sur le chapitre.

Ces tableaux seront passés en revue en début de séance pour éviter aux élèves d'abandonner le projet.

- Le blason de la maison de sorcier

Chaque élève est réparti dans une maison à l'image des élèves de l'École Poudlard dans le livre en vue de favoriser le tutorat entre élèves. Une page est dédiée dans le carnet de lecteur pour qu'ils dessinent ou collent une image du blason de leur maison. Cette activité a été l'occasion de les initier à la recherche documentaire et au droit à l'image.

- Le mode d'emploi pour gagner des points

Les règles de bon fonctionnement sont expliquées sur une page spécifique. Elles participent à la cohésion d'équipe au sein du groupe. Outre le comportement, l'implication dans les activités permet également de faire gagner des points.

- Le mode d'emploi pour préparer la boîte de lecture

La boîte de lecture (cf. annexes 11 et 12) a pour objet de rendre compte de la lecture de l'oeuvre. Cette activité a été pensée pour s'adapter à des élèves en difficulté. En effet, la rédaction d'un compte-rendu de lecture rédigé n'a pas été privilégiée pour ne pas pénaliser

des élèves ayant des difficultés rédactionnelles. Pour préparer la constitution de la boîte, plusieurs outils ont été mis à disposition des élèves. Tout d'abord, une carte mentale (cf. annexe 10) a permis aux élèves d'organiser leurs idées.

Cette étape prépare également à la recherche documentaire sur internet. En effet, la définition de mots clés aidera les élèves à rechercher plus facilement les images pour illustrer leur boîte de lecture par la suite. Il s'agit à nouveau d'ancrer les compétences informationnelles dans les apprentissages. Le choix du thème est laissé libre. Les élèves sont seulement contraints de choisir comme sujet de leur boîte de lecture une scène qui les a marqués dans le livre (ex. La scène d'ouverture, le voyage en train, la cérémonie du choixpeau...) ou une thématique abordée dans le livre (ex. Les potions, les animaux, l'École Poudlard...).

Les élèves ont eu le choix de réaliser cette activité par groupe de deux s'ils le souhaitaient. Après avoir défini le thème de leur boîte de lecture. Les élèves ont été invités à compléter une carte mentale vierge en vue d'organiser leurs idées. Ainsi, ils ont dû définir quelle scène ils avaient retenue, quels personnages ils souhaitaient mettre en avant. Leur choix devait être justifié. Par ailleurs, il leur a été demandé de réfléchir aux décors, décorations et fournitures dont ils auraient besoin.

Un travail d'accompagnement a été effectué sur le choix du thème. En effet, certains élèves avaient opté pour un thème trop spécifique, d'autres pour un sujet mineur dans le livre.

3.2.3. Evaluer la lecture des élèves

Un contrôle de la lecture a été effectué au moyen d'un quizz (cf. annexe 2) réalisé grâce à l'application Google forms. Il a été déposé dans l'espace partagé de l'ENT pour que chaque élève puisse y répondre aisément. Il comprend 20 questions, de difficulté variée.

Les élèves y ont répondu pendant la durée du club lecture pour éviter toute forme de tricherie durant le test. Ce questionnaire permettra également aux professeurs de Lettres de pouvoir juger de la lecture du texte intégral.

Un quizz plus difficile sur toute la série a été proposé à l'élève de 3e fan d'Harry Potter pour élever le niveau de difficulté et ainsi éviter toute lassitude. Il a finalement choisi de réaliser les deux.

3.2.4. Développer les compétences communicationnelles

Des activités plus orientées vers le développement des compétences communicationnelles viennent compléter le dispositif : des formations à l'EMI et des séances-débat.

- Education aux médias et à l'information

Plusieurs séances traitant de la formation des élèves aux techniques info-documentaires ont également été envisagées. Deux séances sur l'image ont ainsi été effectuées. Ces formations constituent une occasion pour les élèves d'acquérir des compétences transversales qui pourront, par exemple, être réinvesties dans le cadre de la préparation d'exposés. En outre, les principaux intéressés se sont montrés particulièrement intrigués par les enseignements sur le partage d'images. En effet, dans le cadre de leurs pratiques communicationnelles personnelles, les élèves sont régulièrement amenés à échanger des images avec d'autres personnes, sans toutefois s'inquiéter du droit d'auteur. Une fiche-élève récapitulant les principaux points à retenir leur a été délivrée afin qu'ils puissent partager des images en accord avec le cadre législatif français.

- Les séances-débat

Des séances débat sont organisées pour renforcer le tutorat entre pairs et la cohésion d'équipe au sein du club. Ce sont également des moments privilégiés d'échanges au cours desquels tous les lecteurs peuvent analyser les éléments fictionnels et linguistiques propres aux textes. La formule choisie a été celle du libre échange entre les participants. Ainsi, le professeur documentaliste pose des questions en vue d'orienter le débat vers certains points intéressants. A la manière du cours dialogué, les élèves participent volontiers car ce type d'échange à bâtons rompus est peu pratiqué en classe.

3.3. Un club lecture au collège, quel bilan ?

3.3.1. Typologie des élèves

Le club lecture se compose de 22 élèves. Parmi ceux-ci, 3 ont abandonné le club après la première séance. Nous prendrons donc en compte le nombre d'élèves réellement présents pour cette étude, soit 19. Sur 19 élèves, 7 disposent d'un PPRE²², 2 d'un PPS, 1 d'un PAP et

²² L'Education Nationale propose trois plans d'accompagnement à la réussite scolaire : le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) et le projet personnalisé de scolarisation (PPS).

4 sont des élèves à haut potentiel (EHP), 5 élèves ne sont pas intégrés dans un programme personnalisé d'apprentissage.

Les élèves se répartissent en 3 niveaux : 17 élèves en 6e, 1 en 5e et 1 en 3e. Cette proportion n'est pas anodine. En effet, le projet a été pensé pour les élèves de 6e. L'élève de 3e est passionné d'Harry Potter et l'élève de 5e est un habitué du CDI qui apprécie participer aux activités que les professeurs documentalistes organisent.

Pour assurer la communication du club lecture, le choix a été fait d'une présentation orale par le professeur documentaliste à chaque classe de 6e. La proportion d'élèves inscrits est plus élevée dans les classes avec lesquelles des projets Lettres/Documentation ont été menés. Il est donc envisageable que les élèves aient davantage l'habitude de participer aux projets du CDI et/ou que le professeur de Lettres ait appuyé la proposition auprès de ses élèves.

Le groupe classe est scindé en deux sous-groupes, l'un à 12h30 et l'autre à 13h30, en fonction des horaires de repas des élèves.

La composition des deux groupes est à peu près équivalente du point de vue du niveau scolaire des élèves, de l'appétence pour la lecture et du mode de recrutement des élèves (élèves volontaires ou inscrits par leur professeur de Lettres).

Parmi les présents, après renseignement auprès de leur professeur de français, nous trouvons 9 élèves d'un bon ou très bon niveau scolaire et 10 élèves en difficulté en français. Les élèves ont par ailleurs fait état d'une déclaration de leur niveau de lecteur, sur la base d'une auto-évaluation, dans le questionnaire d'admission. Les 10 élèves en difficulté se sont tous rangés dans la catégorie des élèves faibles lecteurs. Parmi eux, deux ont été adressés par leur professeur, les autres sont volontaires.

Cet équilibre entre les élèves faibles lecteurs et les autres, permettra de vérifier si le tutorat entre pairs s'avère être une option pour aider les élèves en difficulté.

3.3.2. Méthodologie de recueil du corpus

En vue de valider les hypothèses de travail, un corpus a été constitué à partir des travaux des élèves : la boîte de lecture, le livre numérique, le carnet de lecteur et le quizz.

Pour évaluer la réussite de l'action de médiation, une grille de compétences info-documentaires (cf. annexe 9) a été établie. Au moment de la rédaction de ce mémoire, toutes les activités n'ont pas été réalisées. En conséquence, la grille des compétences info-documentaires ne peut être complétée entièrement. Elle reprend les objectifs à acquérir

par les élèves à l'issue du club lecture ainsi que la production de l'élève servant de base à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Objectifs info-documentaires	Objectifs de la séquence	Productions évaluées
Utiliser les médias et les informations de manière autonome	Filtrer, collecter, organiser des ressources	Boîte de lecture
	Analyser son sujet et dégager des mots clés	Boîte de lecture
	Déterminer la nature des informations et des documents recherchés	Boîte de lecture
Produire, communiquer, partager des informations	Réalisation d'un document de collecte : - copier-coller + url des sources - informations sur la source (point de vue...) - informations sur le contenu (résumé, mots-clés...)	Boîte de lecture
Utiliser les médias de manière responsable	Comprendre les bases du droit d'auteur et du droit de l'image	Livre numérique
	Distinguer les espaces de publication publics et privés	Livre numérique
Organiser son travail personnel et coopérer en réalisant des projets	Coopérer pour réaliser un document collaboratif	Livre numérique
	Organiser du travail de groupe sur un temps long (motivation, persévérance,...)	Livre numérique
Développer des compétences de lecteur	Etre assidu au club lecture	Carnet de lecteur
	S'impliquer et participer activement aux évaluations	Carnet de lecteur
	Lire un livre	Quizz
	Produire un travail qui répond aux consignes de l'activité	Boîte de lecture

La méthodologie de recueil du corpus est simple. Après chaque activité réalisée, une grille des compétences info-documentaires sera fournie à tous les participants. Le professeur documentaliste note après chaque activité si l'objectif info-documentaire a été atteint ou pas.

Une auto-évaluation avec une grille modifiée (objectifs reformulés pour être compréhensibles par l'élève) est également prévue. Par la suite, le rapprochement des deux grilles permettra à l'élève de mieux définir ses atouts et constituera une base d'évaluation pour le professeur de français.

Objectifs de la séquence	Réalisation des objectifs (moyenne de la classe > à 10/20)
Filtrer, collecter, organiser des ressources	Atteint (carte mentale)
Analyser son sujet et dégager des mots clés	Atteint (carte mentale)
Déterminer la nature des informations et des documents recherchés	Atteint (carte mentale)
Réalisation d'un document de collecte : - copier-coller + url des sources - + informations sur la source (point de vue...) - + informations sur le contenu (résumé, mot clés...)	En cours
Comprendre les bases du droit d'auteur et du droit de l'image	Non réalisé à ce jour
Distinguer les espaces de publication publics et privés	Non réalisé à ce jour
Coopérer pour réaliser un document collaboratif	Non réalisé à ce jour
Organiser du travail de groupe sur un temps long (motivation, persévérance,...)	Non réalisé à ce jour
Etre assidu au club lecture	En cours
S'impliquer et participer activement aux évaluations	En cours
Lire un roman en entier	En cours (1/2)
Produire un travail qui répond aux consignes de l'activité	Non réalisé à ce jour

La rédaction de la carte mentale de préparation à la boîte de lecture (cf. carnet de sorcier) est terminée pour tous les élèves. Afin de les aider à choisir leur thème, plusieurs temps d'échange ont été planifiés au sein des séances dédiées à l'EMI. En effet, cette étape s'est révélée la plus compliquée pour les certains d'entre eux. Ainsi, en raison d'un manque de confiance en eux, ces derniers ont préféré opter pour un thème plus vaste. Un étayage

personnalisé a permis à chacun d'entre eux d'acquérir des compétences transversales en terme de de planification de projet. Les élèves les plus à l'aise avec l'univers de Harry Potter ont bien joué le jeu en aidant les plus faibles, la coopération a fonctionné.

La première partie du quizz de connaissances (sur les 10 premiers chapitres du livre) a été effectuée par les élèves au CDI, sur ordinateur, lors d'une séance dédiée et la seconde partie, portant sur le reste de l'ouvrage, a été adressée aux élèves, sur l'environnement numérique de travail, dans le cadre de la continuité pédagogique. Durant cette période de travail à la maison, des activités adaptées ont été offertes aux élèves en vue de maintenir le lien avec les participants et leur permettre de terminer le projet : newsletter Harry Potter, quizz, aide à la rédaction du carnet de lecteur, formation à la rédaction du livre numérique...

Les notes du quizz se sont étalées de 13/20 à 20/20. La tentation était grande pour certains de regarder le premier film de la série des Harry Potter au lieu de lire le Livre *Harry Potter à l'École des sorciers*. Pour éviter cet écueil, certaines questions sur des détails qui diffèrent entre le film et le livre ont été intégrées. Lors d'une prochaine séance, il aurait été intéressant que les élèves rédigent eux-mêmes les questions. Une séance de jeu à l'aide du Trivial Pursuit dédié à Harry Potter pourra aussi être proposée. Néanmoins, cette initiative risque de favoriser les bons lecteurs, ayant déjà lu tous les tomes de la série. Créer des équipes comprenant un bon lecteur et un camarade plus faible permettrait de développer le partenariat entre pairs et d'assurer une équité au sein du groupe.

Après avoir précisé leur thème et défini les mots-clés à l'aide de la carte mentale, les élèves les plus avancés ont pu entamer le travail de recherche documentaire en vue de trouver des éléments à intégrer à leur boîte de lecture. Pour les aider dans la gestion de leurs images, un document de collecte sous format Libre office a été dressé par chaque élève et enregistré dans l'espace de stockage personnel de sa session informatique. Cet outil permet également au professeur documentaliste de vérifier l'avancement du travail et de réorienter les recherches de l'élève si besoin.

Le carnet de sorcier n'étant pas encore complété intégralement par les membres du club lecture, il n'a pas été possible d'entamer la production du livre numérique.

Toutefois, il est d'ores et déjà possible de disposer d'une idée partielle de l'assiduité des élèves et de leur implication dans les activités menées depuis le début du club lecture. Outre l'examen des feuilles de présence et des carnets de sorciers (le tampon du cdi y est apposé à chaque séance), certains professeurs de français ont eu des échanges avec des élèves enthousiastes, y compris chez les élèves faibles lecteurs. Ce type de conversations informelles traduit la prise de plaisir des élèves à compléter les activités et à lire le livre imposé. Le faible taux d'abandon au cours du club constitue un indicateur important pour

juger de l'avis des élèves sur le club lecture. J'ai également régulièrement interrogé les élèves faibles lecteurs sur ce point ainsi que sur l'adéquation entre le niveau d'exigence demandé et leurs capacités de travail. Enfin les tutrices terrain et INSPE ayant eu l'occasion d'assister au club lecture ont également noté l'intérêt des élèves pour les activités.

Conclusion

Le projet pédagogique qui a été mené durant trois mois au sein du collège a eu pour objectif de développer des compétences de lecture en ciblant plus particulièrement les élèves en situation d'échec vis-à-vis de ce point central et transversal des apprentissages fondamentaux.

La difficulté de l'accès à la lecture pour des élèves faibles lecteurs, qui portent le poids de la non-réussite au cours de leur cursus scolaire antérieur dans une tâche investie d'autant d'attentes, nécessite d'en repenser l'approche. Elle s'appuie sur des leviers qui permettent de reconstruire le lien préalable entre l'élève et le livre, lien sans lequel il ne peut y avoir d'attente, et donc d'envie.

Pour cela, le projet a suivi quatre grands axes en cohérence avec la politique documentaire de l'établissement : un cadre ludique, une pédagogie différenciée, une attention portée à l'inclusion scolaire et la coopération inter-disciplinaire.

Tout d'abord, l'amorce se fait dans un cadre ludique, attractif : il s'agit d'un club de lecture Harry Potter. Même les élèves non-lecteurs identifient ce héros et cet univers, ne serait-ce que visuellement. Cette dimension est soigneusement mise en avant au CDI par un décor construit par les élèves (cf. annexe 8) qui invite à une immersion dans l'univers de Harry Potter : château Playmobil, objets caractéristiques de la série... Les activités proposées (quizz, carnet de sorcier, boîte de lecture, séances débat...) prolongent cette approche attrayante qui leur donne envie de venir au CDI, de s'impliquer dans des projets scolaires, de lire les tomes suivants. Cette motivation est alimentée par une évaluation bienveillante et ludique (système de points à gagner, prix à remporter...)

Le faible effectif (19 élèves répartis en deux groupes) est aussi l'occasion de mettre en place une pédagogie différenciée en personnalisant les objectifs et en les adaptant finement aux compétences et à la progression de chacun des participants. C'est un aspect important du projet qui permet de limiter le risque de "perdre" des élèves.

Ce projet doit aussi sa réussite à sa dimension sociale qui favorise l'inclusion scolaire : il s'agit d'un "club" qui permet aux élèves de faire groupe, et pour une partie d'entre eux de retrouver une posture d'élève. Cette cohérence est atteinte grâce à un fonctionnement sur le mode du tutorat entre pairs qui tire profit de l'hétérogénéité des élèves investis dans l'activité. Ce travail en groupe s'appuie sur l'oeuvre elle-même dont il reprend le lexique: les élèves ont ainsi choisi d'intégrer des "maisons" au sein desquelles ils ont eu à travailler pour le groupe.

Enfin, ce club lecture s'intègre pleinement dans le parcours scolaire de l'élève grâce au partenariat mis en place avec les professeurs de français. Les points acquis dans le club peuvent être valorisés par l'enseignant (dans la note ou l'appréciation), ce qui concourt à doter ce club lecture d'un enjeu. Il y a ainsi continuité entre la lecture pratiquée de façon ludique au CDI et les enseignements.

Ces quatre axes se sont appuyés sur les apports spécifiques du professeur documentaliste, tant sur le plan de la mise à disposition de ressources documentaires, de l'ouverture culturelle, de la transversalité de l'enseignement que de l'éducation aux médias et à l'information. Pour ce qui concerne ce dernier point, les compétences numériques ont été pleinement mobilisées dans le cadre du projet: recherche documentaire, utilisation d'images numériques, réalisation d'un livre numérique.

L'expérience menée au sein du collège a redonné le goût de la lecture à certains élèves qui s'en étaient peu à peu éloignés. Par ailleurs, l'inquiétude de ceux qui étaient le plus en

difficulté s'est dissipée au fil des semaines. En effet, le cadre rassurant du club lecture leur a permis de venir assister aux séances en toute confiance, puis, grâce au tutorat entre pairs, de renouer avec la pratique de la lecture.

Leur rapport à l'institution scolaire et aux membres de l'équipe enseignante s'est trouvé restauré.

Parmi les perspectives d'évolution du projet, il serait intéressant de pouvoir le proposer sur l'ensemble des niveaux en adaptant les activités et l'oeuvre choisie.

Il peut aussi être tentant de pérenniser un tel projet sur l'ensemble de l'année scolaire. Néanmoins, pour des élèves décrocheurs, la mobilisation obtenue autour d'une oeuvre et d'une thématique reste difficile à maintenir sur la durée. Rien n'interdit cependant d'envisager, dans le cadre d'une classe média, un projet annuel, en partenariat avec une équipe enseignante, en abordant une oeuvre et un univers différent chaque trimestre. En termes d'objectif, il est aussi possible de viser des publics scolaires différents. Si ce projet était prioritairement destiné aux élèves présentant des difficultés de lecture, on peut aussi envisager de l'utiliser comme support à l'accompagnement de certains élèves à besoins particuliers, par exemple dans le cadre du suivi des élèves à haut potentiel (EHP) au niveau lycée.

Cette action pédagogique est indéniablement formatrice pour le professeur documentaliste stagiaire. Elle nécessite de s'investir pleinement dans les différents champs qui seront les siens. Pour ce qui est de l'enjeu de remobilisation, elle rend indispensable le travail étroit avec les enseignements, y compris au sein des classes (séance d'initiation au latin sur le thème d'Harry Potter, remédiation en français...). Elle amène surtout, dans le cadre du travail avec des élèves décrocheurs, à élaborer des méthodes et des pratiques d'enseignements qui pourront être réinvesties avec profit pour tous les élèves.

Bibliographie

Ouvrages et périodiques :

BOUIN Nicole, *Les dys dans la classe*, Cahiers pédagogiques n°552, CRAP , mars 2019.

CAMUS-CHARRON, Marjorie et HABIB, Michel, *J'ai des dys dans ma classe*, De boeck, 2019.

JAUSS, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, 1978.

TAUVERON, Catherine. *Lire la littérature à l'école*, Hatier, 2002.

VEILLAS Karine, et SIMONOT Mélinée, *Enseigner le français au collège*, Dunod, 2018.

Articles en ligne :

ALBA Monique, *Incitation à la Lecture la Médiation du professeur documentaliste envisagée comme une complémentarité pédagogique à l'enseignement du professeur de français dans le domaine de la lecture littéraire*, [en ligne], Réseau Canopé, 2009. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse :

https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/fileadmin/fichiers_auteurs/PDF_manuels/Dossier_incitation_a_la_lecture.pdf

BACQUELE V., *“Lire et écrire avec des outils informatiques. Le tissage d'un projet de compensation pour des adolescents dyslexiques”*, [en ligne], Université de Genève, 2016. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse :

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01449610/document>

CHARRIER, Colette, *Le CDI, outil pédagogique des enseignants : pour une mise en place d'une formation à l'information en équipe professeur - documentaliste*, [En ligne], IFLA, 1996. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse :

<http://archive.ifla.org/IV/ifla62/62-chac.htm>

GUERRIERI C., *Guide de survie pour les profs* [en ligne], Réseau Canopé, 2015. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse :

https://www.reseau-canope.fr/blog-savoirs-cdi/wp-content/uploads/2015/09/guide_de_survie_pour_les_profs1.pdf

FLOYD K. K. et Judge S.L., *“The efficacy of assistive technology on reading comprehension for postsecondary students with learning disabilities”* [en ligne], Assistive Technology Outcomes and Benefits, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ998801.pdf>.

GOLDBERG A., Russell M. & Cook A. (2003), "*The effect of computers on student writing: A meta-analysis of studies from 1992 to 2002*", [en ligne], *The Journal of Technology, Learning, and Assessment*, 2, 2003. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/en/journals/ef/2013-v41-n1-ef0525/1015062ar/abstract/>

GRÉGOIRE P., "*L'impact de l'utilisation du traitement de texte sur la qualité de l'écriture d'élèves québécois du secondaire*" [en ligne], thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/7069>

HIGGINS E.L. et Raskind M.H., "*The compensatory effectiveness of the Quicktionary Reading Pen II on the reading comprehension performance of students with learning disabilities*" [en ligne], *Journal of Special Education Technology*, 2005. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/016264340502000103>.

LANGLADE, Gérard. Actes du 9ème colloque de l'AIRDF [en ligne], Québec, 26 au 28 août 2004. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/fichier/Communications/gerard-langlade.pdf>

MESSINGER-WILLMAN J. et Marino M., "*Universal design for learning and assistive technology: leadership considerations for promoting inclusive education in today's secondary school*" [en ligne], *NASSP Bulletin*, 94, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/238435515_Universal_Design_for_Learning_and_Assistive_Technology_Leadership_Considerations_for_Promoting_Inclusive_Education_in_Today's_Secondary_Schools

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Première évaluation des acquis des élèves en situation de handicap* [en ligne], 2020. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/83/5/depp-ni-2019-19-01-Premiere-evaluation-acquis-eleves-en-situation-de-handicap_1078835.pdf

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *La scolarisation des élèves en situation de handicap* [en ligne], 2020. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-situation-handicap.html>

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Repères et Références statistiques 2020* [en ligne], 2020. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316>

LOUP Barbara Savoirs CDI, *Repenser l'accueil des élèves : le CDI comme outil d'amélioration du climat scolaire* [en ligne], 2015, [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316>
<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/travailler-en-partenariat/etre-professeur-documentaliste-et-vouloir-participer-a-lamelioration-du-climat>

[-scolaire/repenser-laccueil-des-eleves-le-cdi-comme-outil-damelioration-du-climat-scolaire.html](#)

NAJJAR N, "*Troubles Dys : une solution numérique efficace au service des activités d'apprentissage*" [en ligne], La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation, 65, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2014-1-page-257.htm?contenu=article>

SCHNEPS et al., "*E-readers are more effective than paper for some with dyslexia*" [en ligne], Plos One, 2013. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3776763/>

RAMOND Fabienne, *Dire, lire, écrire, compter au quotidien - Aider les élèves dys*, [en ligne], Réseau Canopé, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.canope-ara.fr/podcast/supports-de-conferences/ramond-dire-lire-ecrire-compter-au-quotidien-aider-les-eleves-dys.pdf>

RÉSEAU CANOPÉ, L'Agence des usages, *Intégrer le numérique dans sa pratique pédagogique* [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.reseau-canope.fr/agence-des-usages/la-plus-value-des-technologies-numeriques-pour-les-eleves-dyslexiques.html>

RESEAU CANOPE, *Entrez dans... les projets interdisciplinaires* [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Entrer_paysage/EntrezDansLePaysage-Partie2.pdf

RESEAU CANOPE, *Penser l'hétérogénéité et en tirer profit* [en ligne], 2017. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/fileadmin/user_upload/user_upload/doc_dossiers_immersifs/ep_dossier_penser_heterogeneite_2017.pdf

ROUSSEAU Nadia, BERGERON Léna, *La pédagogie universelle: au cœur de la planification de l'inclusion scolaire*, [en ligne] Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Acelf, 2011. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/289066629_La_pedagogie_universelle_au_coeur_de_la_planification_de_l'inclusion_scolaire

ZORZI M. et al., "*Extra-large letter spacing improves reading in dyslexia*" [en ligne], Proceedings of the National Academy of Sciences, 2012. [Consulté le 19 avril 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.pnas.org/content/109/28/11455>.

Annexes

1. Cahier de l'apprenti sorcier



MON
CARNET
DE
SORCIER

Ce carnet appartient à

.....

Sommaire

3	Ma lettre d'admission.....	
	Mes fournitures.....	4
	Les séances auxquelles j'ai participé.....	6
	Ma progression de lecture.....	7
	Mes autres livres lus.....	8
	Ma maison.....	9
	Comment faire gagner des points à ma maison ?.....	10
	La préparation de ma boîte de lecture.....	11
	La description de ma boîte.....	13
	Mes notes personnelles.....	14



Ma lettre d'admission

Entoure la bonne réponse :

As-tu bien reçu ta lettre d'admission ?	Oui	Non
L'as-tu lue ?	Oui	Non
As-tu emprunté ou as-tu chez toi le livre Harry Potter à l'école des sorciers ?	Oui	Non
Combien de chapitres comptes-tu lire durant la durée du rallye ?		
Peux-tu lire deux chapitres par semaine ou est-ce trop ?		
As-tu besoin d'aide des professeurs documentalistes pour avancer plus vite dans ta lecture ?	Oui	Non
As-tu choisi un autre livre (si tu as déjà lu <i><u>l'Ecole des sorciers</u></i>) ?	Oui	Non
Lequel ?		
As-tu prévu de lire d'autres livres ? Si oui, lesquels ?	Oui	Non
Souhaites-tu que ton professeur de français voie ton carnet ?	Oui	Non

Mes fournitures

Uniforme

Liste des vêtements dont les élèves de première année devront obligatoirement être équipés :

- 1) Trois robes de travail (noires), modèle normal
- 2) Un chapeau pointu (noir)
- 3) Une paire de gants protecteurs (en cuir de dragon ou autre matière semblable)
- 4) Une cape d'hiver (noire avec attaches d'argent)

Chaque vêtement devra porter une étiquette indiquant le nom de l'élève.

Livres et manuels

Chaque élève devra se procurer un exemplaire des ouvrages suivants :

Le Livre des sorts et enchantements (niveau 1), de Miranda Fauconnette

Histoire de la magie, de Bathilda Tourdesac

Magie théorique, de Adalbert Lasornette

Manuel de métamorphose à l'usage des débutants, de Emeric G. Changé

Mille herbes et champignons magiques, de Phyllida Augirolle

Potions magiques, de Arsenius Beaulitron

Vie et habitat des animaux fantastiques, de Norbert Dragonneau

Forces obscures : comment s'en protéger, de Quentin Jentremble.

Fournitures

1 baguette magique

1 chaudron (modèle standard en étain, taille 2)

1 boîte de fioles en verre ou cristal

1 télescope

1 balance en cuivre

Les élèves peuvent également emporter un hibou OU un chat OU un crapaud.

IL EST RAPPELÉ AUX PARENTS QUE LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE NE SONT PAS AUTORISÉS À POSSÉDER LEUR PROPRE BALAI.

Les séances auxquelles j'ai participé

N° de séance	Date de la séance	Mon comportement	Tampon du CDI	Mon score TOTAL
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Ma progression de lecture

Le titre de mon livre :

Numéro de chapitre	Date à laquelle j'ai fini le chapitre	Ai-je aimé ce chapitre ?
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16 et 17		

Mes autres livres lus

Titre du livre	Date à laquelle j'ai fini le livre	Ai-je aimé ce livre ?
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
17		

Ma maison de sorcier

Le nom de ma maison est :

Je dessine le blason de ma maison ci-dessous :

Comment faire gagner des points à ma maison?

Chaque lettre du mot **SORCIER** renvoie à une qualité liée à des règles de vie qu'il est indispensable de respecter :

- Sérieux (travail dans le calme, concentration)
- Organisé (prise de décisions, rangement, autonomie)
- Respectueux
- Coopératif (accepter d'être aidé / d'aider les autres, travailler en groupe)
- Impeccable (soin par rapport au matériel / application dans le travail)
- Ecoute
- Rapide (efficacité dans la mise au travail)

Chaque élève peut faire gagner 2 points à sa maison à chaque séance s'il respecte ces règles de vie.

Les élèves ayant réalisé la plus belle boîte de lecture feront gagner 10 points supplémentaires à leur maison.

Préparation de ma boîte de lecture

Tu vas lire *l'École des Sorciers* ces prochaines semaines. Nous te proposons d'en rendre compte (et de gagner des points !) sous une forme un peu particulière : une boîte de lecture !

Comment faire ?

1ère étape :

- 1) Tout seul ou à deux, prends une boîte à chaussures.
- 2) Indique sous la boîte votre nom, prénom et classe.
- 3) Décore l'extérieur de la boîte, de préférence sur le thème d'Harry Potter (tu peux colorier, peindre, coller, dessiner, reproduire ou inventer autour d'éléments qui évoquent pour toi cette période.)
- 4) Sur l'extérieur de la boîte, écris en gros caractères le titre du livre.
- 5) A l'intérieur de la boîte, place une dizaine «d'objets » que tu avez rencontrés au cours de ta lecture et qui ont une certaine importance dans l'histoire. Tu essaieras de varier les supports : des objets réels ou des dessins (ex: des personnages Playmobil ou Lego, figurines en pâte à sel, des reproductions en miniature, des photos, des dessins..)

2ème étape :

1) Ajoute dans la boîte une fiche récapitulative qui comportera 3 parties :

a- L'auteur, le titre, l'édition, la date de parution de l'ouvrage.

b- Un inventaire (=une liste) des objets sélectionnés. Pour chacun d'eux, vous explique, en deux phrases, pourquoi vous tu l'as choisi, son importance dans l'histoire.

c- Ton avis : dis ce que tu as aimé ou que tu n'as pas aimé dans ce livre (au moins 3 arguments)

J'ai besoin de :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mes notes de recherche :

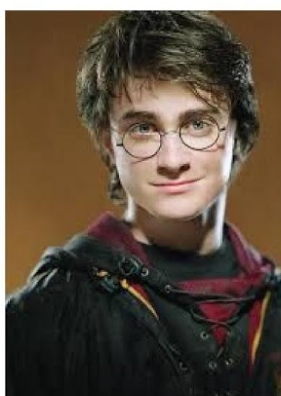
.....
.....
.....
.....
.....
.....

...

Description de ma boîte de lecture

Notes personnelles

TU AS TERMINE LE DEFI !
BRAVO !!!!!



Harry Potter

2. Quizz



Quizz Harry Potter

* Required

Prénom : *

Your answer _____

Où vont Dudley et ses parents pour l'anniversaire de celui-ci ? *

- Au parc d'attraction
- Au zoo
- Chez la tante de Dudley

Quel est le nom du nouveau balai de Harry ? *

- Comette 360
- Nimbus 2000
- Nimbus 2001

Quelle matière enseigne Quirrel ? *

- Les potions
- La métamorphose
- La défense contre les forces du mal

Quel est le métier de Hagrid ? *

- Professeur des créatures magiques
- Garde-chasse
- Élève à Poudlard

Comment s'appelle la friandise qui se transforme en grenouille ? *

- Le chocogrenouille
- Le magigrenouille
- Les dragées de bertie crochu

Combien de Weasley sont à l'école cette année ? *

- 4
- 5
- 6

Qui choisit la maison dans laquelle sera envoyé Harry ? *

- Le Choixpeau magique
- Le directeur de l'école
- Le professeur McGonnagal

Pourquoi Harry est-il si célèbre ? *

- Car il a tué Voldemort
- Car il a survécu au sort de Voldemort
- Car il est très intelligent

Quel est le nom du chemin sur lequel Harry fait ses achats de rentrée ? *

- Le chemin de travers
- Le chemin de traverse
- L'allée des embrumes

Comment s'appelle le pub qui mène au chemin de traverse ? *

- Le Chaudron sauteur
- Le repère des sorciers
- A la bave de crapaud

Quelle créature Harry et ses amis combattent-ils ? *

- Troll
- Loup-garou
- Lutin

Combien de cadeaux reçoit-il ? *

- 37
- 38
- 39

Comment s'appelle la famille chez qui Harry vit ? *

- Vernon
- Dursley
- Weasley

Quel est le nom du train qu'emprunte Harry pour se rendre à Poudlard ? *

- Pôle Express
- Poudlard Destination
- Poudlard Express

Comment s'appelle le crapaud de Neville Londubat ? *

- Trou d'or
- Trésor
- Trévor

Qui achète la chouette de Harry ? *

- Hagrid
- Harry
- Monsieur et Madame Dursley

Monsieur Dursley est un ? *

- Cracmole
- Moldu
- Un "sang de bourbe"

Quel nom Harry donne-t-il à sa chouette ? *

- Croutârd
- Errol
- Hedwige

Quelle est la formule magique qui permet d'ouvrir une porte ? *

Petrificus totalus

Alohomorah

Locomotor mortis

Quel est le professeur que Harry aime le moins ? *

Le professeur Quirell

Le professeur McGonnagal

Le professeur Rogue

Submit

Fiche de réponse d'un élève (les erreurs sont en rose):

Prénom :	esteban
Où vont Dudley et ses parents pour l'anniversaire de celui-ci ?	Au zoo
Quel est le nom du nouveau balai de Harry ?	Nimbus 2001
Comment s'appelle le crapaud de Neville Londubat ?	Trévor
Qui achète la chouette de Harry ?	Hagrid
Monsieur Dursley est un ?	Moldu
Quel nom Harry donne-t-il à sa chouette ?	Hedwige
Quelle créature Harry et ses amis combattent-ils ?	Troll
Combien de cadeaux reçoit-il ?	37
Comment s'appelle la famille chez qui Harry vit ?	Dursley
Quel est le nom du train qu'emprunte Harry pour se rendre à Poudlard ?	Poudlard Express
Qui choisit la maison dans laquelle sera envoyé Harry ?	Le Choixpeau magique
Pourquoi Harry est-il si célèbre ?	Car il a survécu au sort de Voldemort
Quel est le nom du chemin sur lequel Harry fait ses achats de rentrée ?	Le chemin de traverse
Comment s'appelle le pub qui mène au chemin de traverse ?	A la bave de crapaud
Quelle matière enseigne Quirrel ?	La défense contre les forces du mal
Quel est le métier de Hagrid ?	Garde-chasse
Comment s'appelle la friandise qui se transforme en grenouille ?	Le chocogrenouille
Combien de Weasley sont à l'école cette année ?	4
Quelle est la formule magique qui permet d'ouvrir une porte ?	Alohomorah
Quel est le professeur que Harry aime le moins ?	Le professeur Rogue
TOTAL	17

3. Fiche de préparation

SEQUENCE CLUB LECTURE : HARRY POTTER A L'ECOLE DES SORCIERS	
Niveau et thèmes du programme :	6e-5e Rédiger son carnet de lecteur (livre numérique)
Problématique :	Lire un ouvrage dans son intégralité. Réaliser un témoignage de sa lecture sous la forme d'un carnet de lecteur et d'une boîte de lecture.
Objectifs disciplinaires :	Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu Parler en prenant en compte son auditoire Lire avec fluidité Comprendre un texte littéraire et se l'approprier Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome
Objectifs <u>infodocumentaires</u> : Référentiels Matrice Toulouse, Socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Produire des documents multiples Expérimenter le travail de groupe et la notion de compétences distribuées : savoir fédérer, coopérer autour de projets. Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture

	<p>Développer sa confiance en soi et en ses capacités de lecteur</p> <p>Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome</p> <p>Appliquer les règles fondamentales du droit à l'image et du droit d'auteur</p> <p>Créer un livre numérique</p>
Notions infodocumentaires :	Document de collecte, Mot clé, Prise de notes, Recherche documentaire, Livre numérique
Ressources numériques et outils informatiques mobilisés :	Internet, Calaméo
Production documentaire attendue :	Carnet de lecteur (livre numérique), Boîte de lecture
Lieu et Durée :	15 séances de 30 mn au CDI (1 séance le lundi à 12h30 et une à 13h30 car tous les élèves ne déjeunent pas à la même heure).
Nombre d'élèves :	5-10 élèves
Pré-requis :	Aucun
Evaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation formative lors de la réalisation des activités pédagogiques - Evaluation sommative par les professeurs de français

<i>Livre choisi : <u>Harry Potter à l'école des sorciers</u></i>			
Numéro de séance	Thème	Date	Chapitres à avoir lu en début de séance
1	Présentation du projet	06/01	Aucun
2	Séance débat	13/01	4
3	Séance boîte à lecture (1ère étape)	20/01	6
4	Séance de lecture à voix haute	27/01	8
5	Séance boîte à lecture (début de la 1ère étape)	03/02	10
6	Séance boîte à lecture (2ème étape)	10/02	12
7	Séance de lecture à voix haute	17/02	14
8	Séance boîte à lecture (3ème étape)	24/02	16
Vacances de février			
9	Séance débat	09/03	17
10	Séance boîte à lecture	16/03	
11	Quizz	23/03	

	12	Correction du quizz	30/03	
	14	Présentation des boîtes	06/04	
	15	Remise des prix	13/04	
	<p><u>Rituels de séance (pour toute la séquence) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rituel d'ouverture de séance : <p>La séance s'ouvre par un rappel des activités de la séance précédente et des chapitres qui devaient être lus pour cette séance (5 mn).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rituel de clôture de séance : <p>Elles se clôtureront par un rappel de ce qui a été accompli et des chapitres à lire pour la fois suivante ainsi que du tampon du carnet de lecteur et de la note attribuée à chaque élève (10 mn).</p> <p><u>Séance n ° 1 :</u></p> <p><u>Présentation du projet (séance 1) :</u></p> <p>Le professeur ouvre la séance.</p>			

	<p>1. La lettre d'admission et le ticket (10mn).</p> <p>Les élèves reçoivent leur lettre d'admission, et leur ticket. Le ticket leur permettra de pouvoir venir au CDI pendant la pause méridienne. Ils lisent leur lettre. Le projet leur est présenté rapidement. Ils reçoivent leur carnet de lecteur.</p> <p>2. Les maisons (5 mn)</p> <p>Les élèves piochent un ticket leur présentant leur maison Poudlard. Les élèves qui le souhaitent peuvent travailler par deux.</p> <p>3. Point sur le livre (5 mn)</p> <p>Les élèves qui ne disposent pas du livre le signalent. Il leur est donné une photocopie des deux premiers chapitres et un livre leur sera commandé.</p> <p>Clôture de la séance</p> <p><u>Séance n ° 2 :</u></p> <p><u>Séance n ° 2 :</u></p> <p>1. <u>Points divers (10 mn)</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Distribution des dernières lettres d'admission et tickets du quai 9 ¾ Les élèves absents à la séance précédente reçoivent leur ticket.● Décoration (mur et chariot) Les élèves sont informés qu'ils vont être mis à contribution pour décorer le chariot et le mur dédié au club lecture.
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Banque de mots Les élèves sont conviés à noter les mots inconnus dans la section “notes personnelles”. Ils pourront également en noter la définition s’ils le souhaitent. • Quizz Un élève avait demandé si des quizz seraient envisagés. Les élèves pourront noter des questions à poser à leurs camarades. • Ajout de pages personnelles Il est rappelé aux élèves que le cahier leur est personnel et qu’ils peuvent y ajouter des pages s’ils le souhaitent. • Point sur la fiche à remplir Les élèves qui le souhaitent sont invités à commenter les réponses qu’ils ont inscrites sur la fiche. Le professeur documentaliste leur pose des questions sur leurs réponses en vue de valoriser les objectifs qu’ils se sont fixés. • Blason Pour la fois suivante, les élèves dessineront ou imprimeront le blason de leur maison sur leur cahier à l’aide de Wikipedia, pour disposer d’images libres de droit, sur la page dédiée à ce travail dans leur cahier d’apprenti sorcier. <p>2. <u>Activité de débat (15 mn)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la lecture des deux premiers chapitres Point sur la lecture des deux premiers chapitres : leur avis de lecteur, les difficultés éventuelles rencontrées. • Débat_ <p>Activités à l’oral, en sous-groupe de 10 élèves. Un élève pioche une question et y répond à l’oral. Les autres élèves réagissent à la réponse de l’élève.</p> <p>Les questions à piocher sont :</p>
--	--

1. Inventez un autre titre pour ces chapitres.
 2. Donnez 3 mots qui vont bien avec l'histoire.
 3. Donnez des arguments pour lire ces chapitres et pour ne pas les lire.
 4. Ecrivez une lettre à l'un des personnages de l'histoire (chaque élève complète la suite de l'élève suivant).
 5. Faites un résumé du roman à la manière d'une recette de cuisine.
3. Distribution des livres et fin de la séance -cf. rituels de séance- (5mn)

Les livres sont prêtés avant la séance pour toute la durée du club lecture.

Néanmoins, les élèves n'ayant pas retiré leur ouvrage, le feront en fin de séance.

La séance est clôturée.

Séance n ° 3 :

Séance n ° 3 :

Consigne donnée dans l'espace classe (5mn)

“Vous allez lire ces prochaines semaines le livre Harry Potter. Nous vous demandons d'en rendre compte sous une forme un peu particulière : une boîte de lecture !

Le professeur documentaliste présente des boîtes de lecture trouvées sur internet pour donner des exemples aux élèves.

Il informe les élèves qu'ils devront apporter une boîte de lecture pour la séance suivante.

Il répond aux questions éventuelles.

Comment faire ?

1ère étape - Préparation du travail -(20 mn) :

- 1) Sélectionnez le thème de la boîte. Ex. une scène (scène d'ouverture, train, cérémonie du choixpeau) , un thème (ex; les animaux, la magie etc.), un lieu (ex. Poudlard, Privet Drive, Le stade de Quidditch...)

- 2) Ils réalisent ensuite une carte mentale (thème, personnages, situation choisie, objets, décorations, fournitures, raisons de ce choix...)
Ils peuvent utiliser la méthode du 3QPOC si besoin.

Les élèves peuvent poursuivre le travail chez eux.
Ils devront avoir choisi un thème pour la séance suivante.

Séance n ° 4 :

Séance de lecture à voix haute :

Les élèves volontaires lisent le chapitre 6 à voix haute, à la suite.

Séance n ° 5 et 6 :

Séance n ° 5 :

Point sur le droit d'auteur :

Visionnage de vidéo de la clé des médias sur le droit à l'image.

Puis, les élèves résumant les informations essentielles présentes sur la vidéo.

Le professeur documentaliste donne des informations additionnelles à l'aide de la fiche-élève (cours dialogué).

Séance n ° 6 :

Ouverture de séance (cf. point sur l'ouverture de séance)

Point sur la rédaction de la bibliographie et sur la recherche d'images libres de droit à l'aide de la fiche élève.

La 2ème étape de la boîte :

- 1) Tout seul ou à deux, prenez une boîte à chaussures.
- 2) Indiquez sous la boîte votre nom, prénom et classe.
- 3) Décorez l'extérieur de la boîte, de préférence sur le

thème d'Harry Potter (vous pouvez colorier, peindre, coller, dessiner, reproduire ou inventer autour d'éléments qui évoquent pour vous cette période.)

4) Sur l'extérieur de la boîte, écrivez en gros caractères le titre du livre.

5) A l'intérieur de la boîte, placez une dizaine «d'objets » que vous avez rencontrés au cours de votre lecture et qui ont une certaine importance dans l'histoire. Vous essaieriez de varier les supports : des objets réels (ex: des personnages Playmobil ou Lego, figurines en pâte à sel, des reproductions en miniature, des photos, des dessins..)

Clôture de la séance

Séance n ° 7 :

Séance de débat :

Activités à l'oral, en sous-groupe de 10 élèves. Un élève pioche une question et y répond à l'oral. Les autres élèves réagissent à la réponse de l'élève.

1. Vous choisirez, dans le titre de votre livre, 5 lettres. A chacune de ces lettres correspondra un mot, en rapport avec l'histoire, accompagné d'un petit texte (qui explique pourquoi ce mot est important et son rapport avec l'histoire). N'oubliez pas à chaque fois d'indiquer la page où l'on peut retrouver ces éléments. En lisant l'ensemble des 5 lettres, on doit pouvoir se faire une idée de l'histoire. Les mots choisis portent donc sur l'ensemble du livre.
2. Comment avez-vous trouvé ce texte ?
 - Je n'ai pas du tout aimé
 - J'ai moyennement aimé
 - J'ai aimé
3. Compréhension de l'histoire :
 - C'était trop difficile, je n'ai pas compris

	<p>l'histoire Certains phrases (ou mots) étaient difficiles à comprendre, mais j'ai compris l'histoire J'ai compris l'histoire sans trop de problème</p> <p>4. Le fait de lire le début : ne m'a pas donné envie de lire la suite m'a donné envie de lire la suite, mais je ne l'emprunte pas : je sais que je ne le lirai pas à la maison m'a donné envie de lire la suite, et j'ai envie de l'emprunter pour le finir</p> <p>5. Des mots pour le dire : Notez cinq mots qui vous viennent à l'esprit après la lecture de votre livre, et éventuellement préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le livre - sur un personnage - sur la façon d'écrire de l'auteur - sur les souvenirs laissés par la lecture <table border="1" data-bbox="587 880 1254 1449"> <thead> <tr> <th data-bbox="587 880 922 929">Positif</th> <th data-bbox="922 880 1254 929">Négatif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="587 929 922 1449"> intéressant original apprécier enrichissant poignant novateur aimer passionnant bouleversant adorer clair émouvant surprenant génial long lumineux amusant étrange apaisant ensoleillé drôle étonnant reposant prenant marrant plaire ironique captivant hilarant sublime superbe </td> <td data-bbox="922 929 1254 1449"> Triste décevant compliqué difficile difficile (à lire ou à comprendre) ennuyeux étrange moyen sombre soporifique confus banal incompréhensible inachevé dense violent </td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Séance n° 7 :</u></p>	Positif	Négatif	intéressant original apprécier enrichissant poignant novateur aimer passionnant bouleversant adorer clair émouvant surprenant génial long lumineux amusant étrange apaisant ensoleillé drôle étonnant reposant prenant marrant plaire ironique captivant hilarant sublime superbe	Triste décevant compliqué difficile difficile (à lire ou à comprendre) ennuyeux étrange moyen sombre soporifique confus banal incompréhensible inachevé dense violent
Positif	Négatif				
intéressant original apprécier enrichissant poignant novateur aimer passionnant bouleversant adorer clair émouvant surprenant génial long lumineux amusant étrange apaisant ensoleillé drôle étonnant reposant prenant marrant plaire ironique captivant hilarant sublime superbe	Triste décevant compliqué difficile difficile (à lire ou à comprendre) ennuyeux étrange moyen sombre soporifique confus banal incompréhensible inachevé dense violent				

Séance de lecture à voix haute :

Les élèves volontaires lisent le chapitre 6 à voix haute, à la suite.

Séance n ° 8 :

3ème étape de la boîte de lecture :

- 1) Rédigez une fiche récapitulative qui comportera 3 parties :
- a- L'auteur, le titre, l'édition, la date de parution de l'ouvrage.
 - b- Un inventaire (=une liste) des objets sélectionnés. Pour chacun d'eux, vous expliquerez, en deux phrases, pourquoi vous l'avez choisi, son importance dans l'histoire.
 - c- Votre avis : dites ce que vous avez aimé ou que vous n'avez pas aimé dans ce livre (au moins 3 arguments)

Séance n ° 9 :

Séance de débat :

Activités à l'oral, en sous-groupe de 10 élèves. Un élève pioche une question et y répond à l'oral. Les autres élèves réagissent à la réponse de l'élève.

5 Questions à piocher (imprimées sur des vignettes plastifiées) :

- Le titre est-il réussi? donne-t-il envie de lire le livre? Est-il raté? Est-il énigmatique... ?
- Que connaissez-vous de l'auteur ?Quels éléments bibliographiques ?Quels titres sont déjà connus des élèves ?
- Quel est le genre ? SF, Policier, Fantastique, Histoires vraies...
- Y at-il un cadre spatio-temporel ? Aucun (dimension universelle de l'histoire : pourrait se passer partout, et

	<p>à n'importe quelle époque) ou lieu connu, Se déroule t-il à une époque précise ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'histoire est-elle vraisemblable ? • Que procure la lecture de ce livre ? Evasion? Connaissances ? distraction ? • Quels sont les éléments accrocheurs (suspense, humour...) ? • Quel est le rythme des événements qui s'enchaînent (lent, mou, dynamique, action...) ? • L'écriture est-elle riche, poétique, inventive...lourde, vocabulaire ou phrases difficiles à comprendre ? • Epoque/lieu : Avez-vous compris à quelle époque et où l'histoire se passe ? Est-ce clairement expliqué ? • Personnages : Est-ce que l'on mélange les différents personnages, ou est-ce que l'on comprend rapidement quels sont les personnages de l'histoire ? • Est-ce que l'histoire démarre tout de suite, ou faut-il se forcer un peu pour continuer à lire ? • Y-a-t-il suffisamment d'événements ? • Les phrases, le vocabulaire sont-ils assez simples, trop compliqués ? La difficulté vous empêche-t-elle de comprendre l'histoire, ou avez-vous compris quand même ? • Y a t'il du suspens et une surprise à la fin ? Au contraire la fin est-elle sans surprise ? Etes-vous déçu ou non par le fin ? • Avez-vous eu du plaisir à lire ce roman ? Avez-vous appris des choses ? Cela vous a-t-il donné envie d'en savoir davantage sur l'époque ? <p><u>Séance n ° 10 :</u></p> <p>Les élèves poursuivent la rédaction de leur description. Ils achèvent également la confection de leur boîte.</p> <p><u>Séance n ° 11 :</u></p>
--	---

	<p>Les élèves répondent à un questionnaire pour valider leur compréhension du texte.</p> <p><u>Séance 12:</u></p> <p>Correction du quizz. Les élèves répondent aux questions individuellement, à l'écrit.</p> <p><u>Séance n ° 13 :</u></p> <p><u>Séance de présentation des boîtes de lecture :</u></p> <p>Ouverture de la séance</p> <p>Les élèves présentent leur boîte de lecture aux autres élèves et aux professeurs présents (15 mn).</p> <p>Clôture de la séance</p> <p><u>Séance n ° 14 :</u></p> <p><u>Séance de remise des prix :</u></p> <p>Ouverture de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves transforment leur carnet de lecture en livre numérique à l'aide de Calaméo. • Les élèves présentent leur travail à leur professeur de Lettres. • Ceux qui le souhaitent peuvent le projeter sur le TNI. • Remise des récompenses (chèque-lire) • Goûter • Clôture de la séance et de la séquence
--	--

4. Ticket d'admission



5. Lettre d'admission



COLLÈGE DE POUDLARD, ÉCOLE DE SORCELLERIE

Directeur : Albus Dumbledore

Commandeur du Grand-Ordre de Merlin

Docteur ès Sorcellerie, Enchanteur-en-chef, Manitou suprême de la Confédération internationale des Mages et Sorcières

Cher Félix,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous bénéficiez d'ores et déjà d'une inscription au collège Poudlard.

Vous trouverez ci-joint la liste des ouvrages et équipements nécessaires au bon déroulement de votre scolarité.

La rentrée étant fixée au 6 janvier, nous attendons votre hibou le 31 décembre au plus tard.

Veuillez croire, cher Félix, en l'expression de nos sentiments distingués.

Minerva McGonagall

Directrice-adjointe

6. Affiche n°1

Poufsouffle



- CHARLYNE
- MERA
- JEANNE
- LEANE
- MANON
- Gabrielle
- Aïssa

Serpentard



- CASSIUS
- COLOMAN
- ANTOINETTE
- GILDE
- LINA
- MARIE

7. Affiche n°2

Gryffondor



- ALEXIS
- QUENTIN
~~XXXXXXXXXX~~
~~XXXXXXXXXX~~
- CHEVAN

- STÉPHANIE
- NYMPHE

Serdaigle



- LÉA
- MARILYN
- ANNE

- NIGEL
- NORTON

8. Image de décor



9. Grille d'évaluation des compétences info-documentaires

Objectifs info-documentaires	Objectifs de la séquence	Productions évaluées	Nom de l'élève	
Utiliser les médias et les informations de manière autonome	Filtrer, collecter, organiser des ressources	Boîte de lecture		
	Analyser son sujet et dégager des mots clés	Boîte de lecture		
	Déterminer la nature des informations et des documents recherchés	Boîte de lecture	Non Acquis	
Produire, communiquer, partager des informations	Réalisation d'un document de collecte : - copier-coller + url des sources - + informations sur la source (point de vue...) - + informations sur le contenu (résumé, mot clés...)	Boîte de lecture		
Utiliser les médias de manière responsable	Comprendre les bases du droit d'auteur et du droit de l'image	Livre numérique		
	Distinguer les espaces de publication publics et privés	Livre numérique	En cours d'acquisition	
Organiser son travail personnel et coopérer en réalisant des projets	Coopérer pour réaliser un document collaboratif	Livre numérique		
	Organiser du travail de groupe sur un temps long (motivation, persévérance,...)	Livre numérique		
Développer des compétences de lecteur	Etre assidu au club lecture	Carnet de lecteur	Acquis	
	S'impliquer et participer activement aux évaluations	Carnet de lecteur		
	Lire un roman en entier	Quizz		
	Produire un travail qui répond aux consignes de l'activité	Boîte de lecture		

10. Boîte de lecture (photo n°1)



11. Boîte de lecture (photo n°2)

